

BMS : Pluies accompagnées d'orages et de grêle sur 11 wilayas

De fréquentes averses de pluies accompagnées parfois d'orages et/ou de grêles affectent depuis hier 11 wilayas du pays, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météo spécial (BMS). Les wilayas concernées sont : Tizi Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Nord de Setif, Nord de Mila, Nord de Constantine et Guelma. P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Jeudi 3 octobre 2019 - 4 Safar 1441 - N° 2330 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr : 05h12 Dohr : 12h37
Asr : 15h37 Maghreb : 18h33 Isha : 19h53

MÉTÉO

Alger	: 26°	15°
Oran	: 27°	16°
Annaba	: 24°	19°
Béjaïa	: 24°	18°
Tamanrasset	: 33°	19°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-AFRIQUE : DÉBUT HIER, À ALGER, DES TRAVAUX DE LA 3^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFRIPOL

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SALAH EDDINE DAHMOUNE :
«L'Algérie soutient Afripol en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé»

P. 6

LE SG D'INTERPOL, JURGUEN STOCK :
«L'Algérie a une "importance particulière" dans la lutte contre le terrorisme



GOVERNEMENT

Généralisation de l'allocation de 10.000 DA à tous les handicapés à 100%

Le Gouvernement s'est réuni, mardi, en Conseil interministériel, présidé par le Premier ministre, Nouredine Bedoui, au cours duquel il a été décidé de la «généralisation de l'allocation versée aux personnes handicapées à 100 %, quelle que soit la nature du handicap et l'âge du handicapé». La réunion du Conseil interministériel a été consacrée «à la revalorisation de l'allocation versée aux personnes handicapées à 100 %, à la lumière des décisions prises par la réunion du Gouvernement, en date du 11 septembre 2019, en présence des ministres des Finances, du Travail et de la Santé, ainsi que du Secrétaire général du ministère chargé de la Solidarité nationale», indique un communiqué des Services du Premier ministre. P. 5



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

115 postulants retirent les formulaires de souscription

P. 3



SYNDICAT

L'UGTA réclame une baisse de l'impôt sur les salaires

P. 7

ARMÉE

Gaïd Salah met en avant la stratégie «clairvoyante» de l'ANP pour la formation d'une génération d'élite

P. 4



SANTÉ

CANCER DU SEIN

Des traitements moins lourds et plus adaptés

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (7^E JOURNÉE) :

Le NC Magra reste finalement à Sétif (LFP)

Le NC Magra, qui avait envisagé de changer de domiciliation après sa défaite à domicile contre le CS Constantine (1-2) lors de 5^e journée de Ligue 1 algérienne de football, continuera finalement à recevoir au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, où il accueillera le MC Alger le 5 octobre courant, à 16h00, pour le compte de la septième journée. P. 21

MONTAGE AUTOMOBILE :

Importation pour +1,76 md dollar de kits SKD au 1^{er} semestre 2019

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

P. 24

BMS

Pluies accompagnées d'orages et de grêle sur 11 wilayas

De fréquentes averses de pluies accompagnées parfois d'orages et/ou de grêles affectent depuis hier 11 wilayas du pays, indique l'Office national de météorologie (ONM) dans un bulletin météo spécial (BMS). Les wilayas concernées sont : Tizi

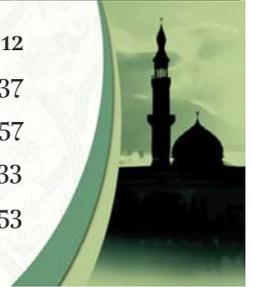
Ouzou, Bejaia, Jijel, Skikda, Annaba, El Tarf, Nord de Setif, Nord de Mila, Nord de Constantine et Guelma. Les cumuls estimés seront de l'ordre de 30 mm, atteignant ou dépassant localement 50 mm sur Bejaia, Jijel et Skikda.



Horaire des prières

Jeudi 4 safar 1441

Fajr	05:12
Dohr	12:37
Asr	15:57
Maghreb	18:33
Isha	19:53



RESSOURCES EN EAU Hamam à BBA



Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hamam, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

MOUDJAHIDINE Zitouni le 6 octobre à Skikda

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, effectuera dimanche 6 octobre, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda.



LE 5 OCTOBRE AU CENTRE FAMILIAL DE BEN AKNOUN Rencontre scientifique consacrée au bien-être des enfants



La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), organise samedi 05 octobre à partir de 8h30 à la salle des conférences Oualid Zakaria Idri (Centre familial de la CNAS) de Ben Aknoun, la 3e journée scientifique de la clinique médico-chirurgicale infantile de Bousmail (Tipasa), sous le thème «Le bien-être de nos enfants au cœur de nos préoccupations».

BÉJAÏA Mois de la lutte contre la prolifération des déchets plastiques

La Direction de l'environnement de l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle de Bejaia (INSFP), a organisé mardi et mercredi, plusieurs activités relatives au mois de la lutte contre la prolifération des déchets plastiques. Parmi les organismes qui ont pris part à cette manifestation, le Parc national du Gouraya.

CONSTANTINE Festival national d'astronomie

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI), en collaboration avec l'association d'astronomie Sirius, organisent à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 octobre à la maison de la culture Malek-Haddad de Constantine, le 17e Festival national d'astronomie populaire.

LES 11 ET 12 OCTOBRE À CHLEF Conférence sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna

L'Association du corps médical privé de la wilaya de Chlef, organise les 11 et 12 octobre à la maison de la culture de Chlef, une deuxième conférence internationale sur les miracles scientifiques dans le Coran et la Sunna dans le domaine de la médecine et la biologie. La rencontre sera animée par le Dr Omar Abdelkafi et le Dr Zaghoul Najar.



Météo

	Max	Min
Alger	26°	15°
Oran	27°	16°
Annaba	24°	19°
Béjaïa	24°	16°
Tamanrasset	33°	19°

CIC Salon de l'industrie pharmaceutique

Le Centre international des conférences (Club des Pins, CIC), abrite depuis lundi dernier, la 8e édition du salon de l'industrie pharmaceutique Maghreb Pharma, dédié aux professionnels du secteur de l'industrie pharmaceutique.



26^e JOURNÉE NATIONALE DE VULGARISATION AGRICOLE Une trentaine d'exposants présents au rendez-vous de Béjaïa

Une trentaine d'exposants et une pléiade de techniciens et d'experts institutionnels ont pris part mardi à Béjaïa à la 26ème journée nationale de vulgarisation agricole réunis pour échanger leurs connaissances et comprendre les nouveaux défis en rapport avec le développement du monde rural. Au cœur de l'événement, la quête d'améliorer l'efficacité organisationnelle des services de vulgarisation, notamment au sein de certaines filières qui semblent prendre un intérêt particulier auprès des paysans. Ainsi en est le cas pour l'oléiculture, la figuiculture, l'apiculture et l'élevage caprin. Six communications spécialisées y sont prévues à ce titre et devraient permettre aux acteurs d'exprimer leurs contraintes et leurs visions des choses. L'occasion est également offerte pour apprécier le niveau et la qualité de diverses productions, notamment la figue, le miel et quelques produits maraichers exposés à profusion. Cette 26ème édition de vulgarisation agricole a été ouverte à la maison de la culture de Béjaïa en marge de la 17ème fête de la figue de Beni-Maouche, inscrite cette saison sous le thème générique de «Tous ensemble pour la promotion de la figuiculture». La fête de la figue, organisée essentiellement par l'association des producteurs de figue de Beni-Maouche et de la municipalité locale, offre une opportunité aux professionnels, au-delà de son caractère commercial, de débattre et de discuter des voies et moyens à mêmes de redresser l'état de la filière.

FOOT / LIGUE 1 (7E JOURNÉE): NA Hussein-dey - AS Aïn M'lila domicilié à Dar El-Beïda (LFP)

Le match NA Hussein-dey - AS Aïn M'lila, comptant pour la 7e journée du championnat de Ligue 1, se jouera au stade Omar-Benrabha de Dar El-Beïda (Alger) qui vient d'être homologué, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) mercredi.

Cette rencontre est programmée pour le samedi 5 octobre à 16h00, précise la même source. Le NAHD avait disputé sa dernière rencontre à domicile cette saison au stade Omar-Hamadi (Bologhine) à l'occasion de la réception de l'ES Sétif (4-3) pour le compte de la 5e journée. D'habitude, les «Sang et Or» accueillent leurs adversaires au stade 20-Août qui est actuellement fermé pour travaux. Le match des «Réserves» entre le NAHD et l'ASAM aura lieu au stade Zioui le samedi 5 octobre à 9h00.



DEMAIN À ALGER Congrès national constitutif du Forum civil pour le changement

Le Forum civil pour le changement (FCC) tiendra son congrès national constitutif, vendredi et samedi à Alger, sous le thème «le Hirak, processus de changement», a annoncé le Forum dans un communiqué publié mardi. L'objectif de ce Congrès qui sera organisé à l'hôtel Mazafran est de créer «un dialogue politique entre les acteurs de la société civile, basé sur les principes de respect de l'opinion, de la diversité et du droit à la différence», selon les organisateurs. Quelque 400 participants représentant les 48 wilayas, organisations et associations de la société civile, notamment des académiciens, des journalistes et des juristes devraient prendre part au Congrès constitutif du FCC, en sus de plusieurs personnalités, ajoute le communiqué. Les participants débattront de la situation politique actuelle du pays, à travers 5 séances, dont la séance d'ouverture sur «le Hirak, processus de changement (...) et la gouvernance politique de l'Algérie nouvelle», animée par des juristes et économistes.



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE : 115 postulants retirent les formulaires de souscription

Cent-quinze (115) postulants à la candidature pour l'élection présidentielle du 12 décembre prochain ont procédé, jusqu'à hier, au retrait des formulaires de souscription des signatures individuelles, a-t-on appris auprès de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le chargé de communication auprès de l'ANIE, Ali Draâ, a indiqué que parmi les postulants au prochain scrutin présidentiel figuraient des responsables de partis politiques, à l'instar de Ali Benflis, président du parti Talaïe El Houriet (Avant-garde des libertés), Abdelaziz Belaid, président du Front El Moustakbal (Futur), Aïssa Belhadi, président du Front de la bonne gouvernance, Abdelkader Bengrina, président du mouvement El Bina, Ali Zeghoud, président du parti du Rassemblement algérien (RA), Mourad Arroudj, président du parti «Errafah», ou Belkacem Sahli, président de l'Alliance nationale républicaine (ANR).

Le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi avait chargé des cadres du



parti de retirer, en son nom, les formulaires de candidature. S'agissant des candidats indépendants, il y a notamment l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune et l'ancien président du Parti national pour la solidarité et le développement (PNSD), Rabah Bencherif, ainsi que trois femmes candidates indépendantes.

La nouvelle loi organique relative au régime électoral fait obligation aux candidats à la présidentielle de présen-

ter cinquante mille (50.000) signatures individuelles au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers au moins 25 wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à 1.200.

La déclaration de candidature à la Présidence de la République résulte du dépôt, par le candidat lui-même, d'une demande d'enregistrement auprès du président de

l'ANIE, stipule cette nouvelle loi, exigeant la nationalité algérienne d'origine pour le candidat qui doit être également titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un diplôme équivalent. L'ANIE a la charge de préparer les élections, de les organiser, de les gérer et de les superviser et ce, dès le début de l'opération d'inscription sur les listes électorales et leurs révisions ainsi que les opérations de préparation de l'opération électorale, des opérations de vote, de dépouillement et se prononcent sur le contentieux électoral jusqu'à l'annonce des résultats provisoires.

Composée de 50 membres, l'ANIE présidée par l'ancien ministre de la Justice, Mohamed Charfi, est chargée de réceptionner les dossiers de candidatures pour l'élection du président de la République et d'y statuer.

POLITIQUE/PRÉSIDENTIELLE/ÉLECTION/ORGANISATIONS Une forte participation à l'élection présidentielle, «unique garant» d'un scrutin transparent

Une forte participation à l'élection présidentielle prévue le 12 décembre 2019 constitue l'«unique garant» d'un scrutin transparent, ont estimé hier à Constantine les membres de «l'Initiative pour la liberté et la souveraineté», une organisation indépendante, créée par des politiques et des universitaires de la wilaya de Constantine. Ces derniers ont tenu une conférence de presse pour annoncer la création de leur organisation et expliquer ses principes et ses opinions au sujet de la situation que traverse le pays, tout en plaidant pour une forte participation à la prochaine élection présidentielle afin de «barrer la route à toute tentative de corruption

ou de division menaçant l'avenir de l'Algérie.» «L'élection présidentielle constitue l'issue naturelle à la crise que vit le pays», a considéré Tahar Habchi, membre de l'organisation, avant d'ajouter que «cette issue ne peut être sûre et fructueuse qu'avec une participation massive du peuple, appelé aujourd'hui plus que jamais à intervenir dans le sort de sa patrie».

Evoquant le rôle de l'Autorité nationale indépendante des élections, créée selon lui, «dans une conjoncture exceptionnelle», M. Habchi a appelé le peuple, les jeunes en particulier, à se mobiliser et à prendre en main les affaires de leur pays, en allant en rangs

unis vers les urnes pour élire le président de la République.

Estimant que cette organisation a été créée sur fond du mouvement populaire, Mahmoud Sahnoune, membre fondateur également, a indiqué que l'élection présidentielle «permettra la continuité des efforts de la prise en charge des revendications exprimées par les citoyens».

Il a indiqué que des contacts étaient «en cours avec les différentes personnalités nationales intègres et soucieuses de l'avenir du pays pour coordonner les efforts en vue de réussir le processus des élections, considéré comme un tournant décisif dans l'histoire du pays».

PRÉSIDENTIELLE : La position de l'UE dénote son «plein respect du peuple et de l'Etat algériens»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi a affirmé, mardi à Alger, que la position de l'Union européenne (UE) vis-à-vis de la prochaine présidentielle en Algérie dénotait son «plein respect du peuple et de l'Etat algériens». «Tout un chacun est libre d'exprimer sa position, mais l'UE en tant qu'institution regroupant tous les pays de l'Union, a exprimé son plein respect du peuple et de l'Etat algériens, mais aussi des mesures prises (...) pour garantir une élection libre, régulière et indépendante, et c'est l'objectif du peuple et de l'Etat algérien», a souligné le ministre en

marge de sa visite d'inspection, en compagnie de l'ambassadeur de Chine à Alger, Li Lianhe, de la parcelle de terrain réservée à la réalisation d'un complexe de la culture et des loisirs à Baraki. Pour ce faire, ajoute le ministre, une autorité «a été créée pour superviser toutes les étapes du processus électoral, allant de la préparation à la proclamation des résultats», ajoutant que cette élection «nous permettra d'élire un président de la République jouissant de la pleine souveraineté pour l'édification politique, juridique et administrative pour un meilleur avenir de cette chère patrie à laquelle nous souhaitons tout le bien, la sérénité

et la stabilité», a encore souligné le porte-parole du Gouvernement. «L'Algérie dispose de toutes les potentialités (...) pour entrer de plain-pied dans une nouvelle étape qualitative dans tous les domaines», a assuré M. Rabehi, ajoutant que «ceci ne peut se réaliser qu'en privilégiant un dialogue constructif et l'engagement que nous avons tenu envers nous-mêmes et envers les générations qui nous ont précédés». La porte-parole de l'Union européenne (UE), Maja Kocijancic avait affirmé, lundi à Bruxelles, que l'UE «a encouragé depuis le début, les Algériens à évaluer à une issue démocratique et pacifique dans un esprit de dialogue», exprimant

son souhait que «des élections contribueront à répondre aux aspirations profondes du peuple algérien». En réponse à des questions écrites de journalistes algériens, la porte-parole a précisé que «L'UE suit avec beaucoup d'attention les développements en Algérie et a encouragé depuis le début les Algériens à évaluer à une issue démocratique et pacifique dans un esprit de dialogue et de responsabilité. Nous maintenons cette ligne», a-t-elle dit. «Nous espérons que des élections contribueront à répondre aux aspirations profondes du peuple algérien, dans le respect des droits fondamentaux et dans un climat d'apaisement», a-t-elle ajouté.

JUSTICE Karim Tabbou placé en détention provisoire

Karim Tabbou, porte-parole officiel du parti de l'Union démocratique et sociale (UDS, non agréé) a comparu, hier, devant le juge d'instruction près le tribunal de Sidi M'hamed à Alger, lequel a ordonné son placement en détention provisoire, a-t-on appris auprès de ce tribunal.

«Tabbou est poursuivi pour atteinte à l'unité nationale et incitation à la violence via ses publications sur les réseaux sociaux», précise la même source.

Le prévenu avait été arrêté le 12 septembre dernier, puis libéré par la chambre d'accusation près la cour de Tipasa avant d'être arrêté de nouveau 24h après et placé en détention provisoire.

De nombreux citoyens s'étaient amassés au niveau de la rue où se trouve le tribunal de Sidi M'hamed, qui était entouré par un dispositif sécuritaire renforcé, en brandissant des banderoles réclamant la libération de toutes les personnes arrêtées depuis le début du Hirak populaire.

PARLEMENT Le RND et Talaïe El Houriet dénoncent les tentatives d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie

Le Rassemblement national démocratique (RND) et Talaïe El Houriet ont dénoncé les tentatives d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie, estimant nécessaire que le règlement de la crise actuelle que vit le pays émane des Algériens eux-mêmes.

Dans un communiqué, le RND a dénoncé les déclarations de certains membres du Parlement européen (PE) qui avaient appelé «à l'internationalisation des affaires internes de l'Algérie», soulignant «la position ferme du peuple algérien libre et souverain, rejetant toute forme d'ingérence dans les affaires internes» du pays.

La position du peuple algérien est inspirée des «leçons tirées de ses expériences passées», lors desquelles l'Algérie a réussi à surmonter plusieurs épreuves grâce à l'unité, la solidarité et la cohésion de son peuple et à l'adoption du principe de dialogue, et fait montre d'une grande capacité à protéger ses intérêts».

Pour sa part, le parti Talaïe el Houriet a dénoncé «l'ingérence du Parlement européen (PE) dans les affaires internes du pays», estimant que le règlement de la crise que vit le pays actuellement est l'affaire des Algériens». Le parti a également dénoncé «toute forme d'ingérence dans les affaires internes du pays».

Les députés de la communauté nationale établie à l'étranger ont salué «les déclarations des groupes parlementaires qui avaient exprimé leur rejet formel de l'ingérence flagrante, à travers laquelle certaines parties étrangères aspirent à imposer un agenda autre que celui défini par le peuple algérien».

Les députés de la communauté nationale établie à l'étranger ont fait part de leur intention de «répondre dans les prochains jours par des sit-in exprimant leur rejet de toute ingérence dans le Hirak ou la justice en Algérie, laquelle a démontré sa capacité à traiter tous les dossiers aussi sensibles qu'ils soient».

Gaïd Salah appelle à ancrer les principes de la Révolution de Novembre 1954 dans la mémoire des générations montantes

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a mis l'accent hier à Oran sur la nécessité d'ancrer les principes de la Révolution de Novembre dans la mémoire des fidèles générations montantes, pour qu'elles puissent contribuer «sérieusement» et «effectivement» à édifier l'avenir de leur pays, indique un communiqué du MDN.

Au 5ème jour de sa visite à la 2ème région militaire durant laquelle il a inspecté l'Ecole des Cadets de la Nation et présidé une réunion d'orientation avec ses cadettes et ses cadets, le général de corps d'armée «a mis l'accent sur la nécessité d'ancrer les principes de la Révolution de Novembre et ses nobles valeurs dans la mémoire des fidèles générations montantes, pour qu'elles puissent y puiser un capital moral, qui leur permettra de faire face voire de surmonter tous les défis et les difficultés, et poursuivre leur parcours avec espoir, optimisme et ambition, contribuant sérieusement et effectivement à édifier l'avenir de leur pays».

«Nous avons une profonde conscience au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération Nationale (ALN) et sûrons sans relâche, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, à ancrer les principes de la Révolution de Novembre et ses nobles valeurs dans la mémoire des fidèles générations montantes, et à leur permettre de comprendre le message de Novembre et de mesurer ses dimensions et sa noblesse, comme étant l'une des plus grandes épopées, des plus mémorables et des plus chères aux cœurs des algériens», a-t-il souligné.

A cet égard, le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé que la Révolution de Novembre 1954, «mérite d'être glorifiée, et notre Armée a le droit, aujourd'hui et toujours, d'être fière que ses racines soient la continuité de l'artisan de cette épopée, à savoir l'ALN et l'éclat de cette fierté continuera de briller et de se distinguer, à l'image du rôle leader conféré à l'ANP dans le cadre des missions qui lui sont assignées».

«Partant de ce principe précisément, il devient naturel, voire impératif, que la mémoire des Algériens, notamment les jeunes, revienne sur le passé glorieux de leur pays, et d'en tirer un capital moral, que je sais abondant et incomparable, leur apportant, assurément, un soutien pour contrecarrer, voire surmonter, tous les défis, et poursuivre leur parcours avec espoir, optimisme et ambition, vers la contribution sérieuse et effective à l'édification d'un avenir prometteur pour leur patrie», a-t-il martelé.

Le chef d'Etat-Major de l'ANP a rappelé que «l'histoire de l'Algérie, dont nous sommes extrêmement fiers aujourd'hui, n'aurait pu être écrite, comme tout le monde sait, sans ces vaillants hommes, qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance de leur pays, présageant à l'époque que cet avenir doit être radieux et prometteur».

«Il vous appartient aujourd'hui, cadettes et cadets, d'être parfaitement convaincus que l'avenir de l'Algérie doit être en totale adéquation avec son histoire nationale exemplaire, voire miraculeuse», a-t-il dit à leur adresse.

Il a fait remarquer que l'Algérie, «grâce à sa Révolution mémorable et son histoire nationale, pleine de gloires et d'héroïsme, a pu marquer son empreinte avec évidence sur les pages de l'histoire humaine contemporaine, et inscrire en lettres d'or, la capacité de l'homme algérien à changer le cours des événements historiques, et à les réorienter et les reformuler conformément à ses aspirations et ses ambitions légitimes».

«L'histoire humaine retiendra, sans nul doute, et avec fierté, la grandeur de l'Algérie, de son peuple, et de sa glorieuse révolution populaire, perpétuant les haut-faits de ses artisans, et louant le rôle leader à travers lequel cette Glorieuse Révolution a contribué à répandre et généraliser les idéaux de la liberté et de la paix à travers le monde», a poursuivi le général de corps d'armée.

Il a rappelé avoir souligné, maintes fois, que les Cadets de la Nation «qui tirent leur origine des gloires de notre Révolution de Libération et de son histoire éternelle (...), représentent aujourd'hui à l'ère de l'Algérie indépendante, «aux côtés de l'ensemble des jeunes algériens nationalistes et dévoués, l'avenir de notre patrie et de notre nation».

«Nous les considérons, eux aussi, comme étant une future et prometteuse ressource qui constitue un réservoir intarissable pour l'ANP digne héritière de l'ALN», a-t-il souligné.

APS

ARMÉE

Gaïd Salah met en avant la stratégie «clairvoyante» de l'ANP pour la formation d'une génération d'élite

Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a mis en avant hier à Oran, au 5ème jour de sa visite à la 2ème Région militaire, la stratégie «clairvoyante» du Haut Commandement de l'ANP visant la formation d'une génération d'élite «capable» d'assumer ses futures responsabilités.

Dans une allocution prononcée lors d'une visite d'inspection à l'Ecole des Cadets de la Nation, le général de corps d'Armée a «rappelé les efforts consentis pour la création des Ecoles des Cadets de la Nation en un temps record, et ce, à la lumière de la stratégie clairvoyante et perspicace adoptée par le Haut Commandement de l'ANP, et qui vise la formation d'une génération d'élite de cadres hautement qualifiés, capables d'assumer leurs futures responsabilités», indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

«Vous connaissez tous l'importance majeure que nous accordions à la création des dix Ecoles des Cadets de la Nation à travers tout le pays, en un temps record, et ce, à la lumière d'une stratégie clairvoyante et perspicace adoptée par le Haut Commandement de l'ANP, qui vise la formation d'une génération d'élite de cadres hautement qualifiés et capables d'assumer leurs futures responsabilités», a affirmé le chef d'Etat-major de l'ANP devant les cadets et les cadettes.

Partant de cette ambition, a-t-il précisé, «nous n'avons épargné aucun effort pour assurer à ces écoles tous les moyens matériels, humains et pédagogiques, voire l'appui moral et l'encouragement, ayant permis aux cadettes et cadets de bénéficier d'une formation de haut niveau pour devenir des officiers compétents, animés par l'amour de l'Algérie, disposant de différentes connaissances technologiques et militaires, armés de volonté et de détermination à réaliser avec mérite toutes ces ambitions».

«Nous avons réuni toutes les conditions de vie et professionnelles adéquates qui constituent des outils, voire des exigences impératives qui contribuent assurément à l'aboutissement de l'effort didactique escompté que nous voulons atteindre à travers ce système d'enseignement homogène que représentent les Ecoles des Cadets de la Nation, considérées, en effet, comme étant une partie vitale et ambitieuse au sein de l'appareil de formation de l'ANP», a-t-il fait savoir. Il a relevé, dans ce cadre, que «sans doute, les importantes réalisations dont ont bénéficié toutes les Ecoles des Cadets de la Nation, trouveront un écho favorable auprès de leurs cadettes, cadets, enseignants et cadres. Elles constitueront une autre motivation pour l'enseigne-

ment réussi et fructueux, car l'objectif derrière tout cela est de réunir toutes les conditions qui garantissent aux cadettes et cadets le climat idoine pour exceller dans les études, et ouvrir grand la porte devant les enseignants pour dispenser aux cadettes et cadets un enseignement de haute qualité».

Pour le chef d'Etat-major, «étant donné que l'appareil de formation au sein de l'ANP, dans tous ses paliers, y compris les Ecoles des Cadets de la Nation, ne cesse de bénéficier, auprès de nous en tant que Haut Commandement, d'un intérêt particulier». «J'ai souligné à maintes reprises et je tiens à le souligner aujourd'hui devant vous, que la mise à disposition d'une ressource humaine compétente, qualifiée et imprégnée des éternelles valeurs et des principes de Novembre, est l'objectif suprême que nous nous efforçons à atteindre à travers tous les efforts au niveau de l'appareil de formation et d'enseignement dans l'ANP», a-t-il insisté.

A cet effet, «je vous exhorte encore une fois à consacrer votre temps pour acquérir les sciences et le savoir, et à fournir beaucoup d'efforts dévoués afin d'atteindre les objectifs escomptés. Votre avenir est entre vos mains, c'est à vous de le façonner grâce à votre volonté et votre détermination à occuper les rangs les plus élevés», a indiqué le général de corps d'Armée.

Par la même occasion, le chef d'Etat-major de l'ANP «a mis l'accent sur la nécessité d'ancrer les principes de la Révolution de Novembre et ses nobles valeurs dans la mémoire des fidèles générations montantes, pour qu'elles puissent puiser un capital moral, qui leur permettra de faire face voire de surmonter tous les défis et les difficultés, et poursuivre leur parcours avec espoir, optimisme et ambition, contribuant sérieusement et effectivement à édifier l'avenir de leur pays», relève le communiqué.

«Nous avons une profonde conscience au sein de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) et sûrons sans relâche, avec l'aide d'Allah Le Tout-Puissant, à ancrer les principes de la Révolution de Novembre et ses nobles valeurs dans la mémoire des fidèles générations montantes, et à leur permettre de comprendre le message de Novembre et de mesurer ses dimensions et sa noblesse, comme étant l'une des

plus grandes épopées, des plus mémorables et des plus chères aux cœurs des Algériens», a assuré le chef d'Etat-major de l'ANP. En effet, a-t-il relevé, «elle mérite d'être glorifiée, et notre Armée a le droit, aujourd'hui et toujours, d'être fière que ses racines soient la continuité de l'artisan de cette épopée, à savoir l'ALN».

L'éclat de cette fierté continuera de briller et de se distinguer, à l'image du rôle leader conféré à l'ANP dans le cadre des missions qui lui sont assignées». «Partant de ce principe précisément, il devient naturel, voire impératif, que la mémoire des Algériens, notamment les jeunes, revienne sur le passé glorieux de leur pays, et d'en tirer un capital moral, que je sais abondant et incomparable, leur apportant, assurément, un soutien pour contrecarrer, voire surmonter, tous les défis, et poursuivre leur parcours avec espoir, optimisme et ambition, vers la contribution sérieuse et effective à l'édification d'un avenir prometteur pour leur patrie», a ajouté le général de corps d'Armée. Il a souligné que «l'histoire de l'Algérie, dont nous sommes extrêmement fiers aujourd'hui, n'aurait pu être écrite, comme tout le monde sait, sans ces vaillants hommes, qui se sont sacrifiés pour la liberté et l'indépendance de leur pays, présageant à l'époque que cet avenir doit être radieux et prometteur».

Il vous appartient aujourd'hui, cadettes et cadets, d'être parfaitement convaincus que l'avenir de l'Algérie doit être en totale adéquation avec son histoire nationale exemplaire, voire miraculeuse».

«Sachez, cadettes et cadets, que votre pays, l'Algérie, grâce à sa Révolution mémorable et son histoire nationale, pleine de gloires et d'héroïsme, a pu marquer son empreinte avec évidence sur les pages de l'histoire humaine contemporaine, et inscrire en lettres d'or, la capacité de l'homme algérien à changer le cours des événements historiques, et à les réorienter et les reformuler conformément à ses aspirations et ses ambitions légitimes», a-t-il affirmé.

Le chef d'Etat-major de l'ANP a souligné que «l'histoire humaine retiendra, sans nul doute, et avec fierté, la grandeur de l'Algérie, de son peuple, et de sa glorieuse révolution populaire, perpétuant les haut-faits de ses artisans, et louant le rôle leader à travers lequel cette Glorieuse



Révolution a contribué à répandre et généraliser les idéaux de la liberté et de la paix à travers le monde». «J'ai souligné, à maintes fois, que les Cadets de la Nation qui tirent leur origine des gloires de notre Révolution de Libération et de son histoire éternelle, laquelle a vu naître leurs valeureux aïeux Cadets de la Révolution, qui ont été forgés par leur Révolution, pour devenir l'un de ses multiples ressources, je disais que les Cadets de la Nation représentent aujourd'hui à l'ère de l'Algérie indépendante, aux côtés de l'ensemble des jeunes algériens nationalistes et dévoués, l'avenir de notre patrie et de notre nation», a-t-il fait savoir.

«Nous les considérons, eux aussi, comme étant une future et prometteuse ressource qui constitue un réservoir intarissable pour l'ANP digne héritière de l'ALN», a soutenu le vice-ministre de la Défense nationale.

Lors de cette visite, le général de corps d'Armée, accompagné du général-major, Meftah Souab, commandant de la 2ème Région militaire, a «prononcé une allocution d'orientation, suivie par l'ensemble des Ecoles des Cadets de la Nation dans tout le territoire nationaux».

Pour leur part, les cadettes et les cadets ont exprimé, dans leurs interventions, leur fierté d'appartenir à ces édifices pionniers d'enseignement, et réitéré leur résolution à n'épargner aucun effort pour une meilleure acquisition scientifique leur permettant d'être à l'avant-garde.

Par ailleurs, le général de corps d'Armée a «suivi un exposé présenté par le commandant de l'Ecole, avant de visiter les différentes annexes administratives et pédagogiques et les différents laboratoires».

«Il s'est également enquis du projet d'extension de l'Ecole dont les travaux sont presque finis en attendant la réception définitive avant la fin de l'année en cours», note le communiqué.

SELON UN BILAN DE L'ANP

Un terroriste éliminé et 4 corps de terroristes retrouvés en septembre dernier (Bilan)

Les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) ont éliminé, en septembre dernier, un terroriste, arrêté un autre et découvert 4 corps de terroristes, selon un bilan de l'ANP.

Le bilan opérationnel du mois de septembre dernier fait état de la reddition de deux terroristes et de l'arrestation de 22 éléments de soutien aux groupes terroristes, outre la destruction de 42 caches de terroristes et d'un atelier de fabrication d'explosifs.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, une quantité d'armes a été récupérée, dont

14 Kalachnikov, 33 fusils dont des fusils mitrailleurs, des fusils semi automatiques de type Simonov, des fusils à pompe, des fusils de fabrication artisanale et des fusils de chasse ainsi que 3 lance-roquettes de type RPG-2 et deux drones.

Durant la même période, ces unités sont parvenues à récupérer 22 caches de munitions, 4616 balles de différents calibres, 9 missiles sol-sol (BM 21), 119 roquettes de différents calibres et 398 soupapes, selon le même source.

En matière de protection des frontières

et de lutte contre le crime organisé, 11 contrebandiers et 45 trafiquants de drogue et 274 orpailleurs ont été arrêtés. Les mêmes unités ont saisi 102.05 quintaux de kif traité, 9536 comprimés psychotropes, 486 sacs de mélange d'or brut et de pierres, 1344 jeux pyrotechniques et 36.25 tonnes de produits alimentaires, outre 91 marteaux piqueurs, 143 groupes électrogènes, neufs détecteurs de métaux et 32 appareils de liaison. En matière de lutte contre l'immigration clandestine, les unités de l'ANP ont arrêté 322 immigrés clandestins, ajoute la même source.

GOUVERNEMENT

Généralisation de l'allocation de 10.000 DA à tous les handicapés à 100%

Le Gouvernement s'est réuni, mardi, en Conseil interministériel, présidé par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, au cours duquel il a été décidé de la «généralisation de l'allocation versée aux personnes handicapées à 100 %, quelle que soit la nature du handicap et l'âge du handicapé».

La réunion du Conseil interministériel a été consacrée «à la revalorisation de l'allocation versée aux personnes handicapées à 100 %, à la lumière des décisions prises par la réunion du Gouvernement, en date du 11 septembre 2019, en présence des ministres des Finances, du Travail et de la Santé, ainsi que du Secrétaire général du ministère chargé de la Solidarité nationale», indique un communiqué des Services du Premier ministre.

A l'issue de l'exposé présenté relatif aux résultats des consultations avec les acteurs de la société civile activant dans le domaine du handicap et de la solidarité nationale et suite à l'examen des préoccupations exprimées par une large frange de cette catégorie, notamment les handicapés auditifs et visuels, bénéficiant d'une allocation forfaitaire de solidarité qui n'a pas été revalorisée depuis 2009, il a été décidé de «la généralisation de l'allocation accordée pour le handicap à tous les handicapés à 100 %, quelle que soit la nature du handicap, l'âge de la personne handicapée et la source de financement du bénéfice pour atteindre 10.000 DA.

Ainsi, elle touchera les handicapés à 100 % bénéficiant actuellement d'une allocation forfaitaire de solidarité de l'ordre de 3.000 DA».

«Bénéficieront également de cette augmentation mensuelle de l'allocation forfaitaire de solidarité, tous les enfants handicapés à 100 %



de moins de 18 ans, soit 10.000 DA pour chaque enfant handicapé.

L'Etat prend en charge le versement des cotisations à la sécurité sociale au profit de cette catégorie».

Il a également été décidé de «l'installation d'un groupe de travail au niveau du ministère de la Solidarité nationale, afin de fournir des propositions complémentaires pour améliorer la situation socioprofessionnelle des handicapés et ré-examiner les textes juridiques et réglementaires spécifiques à cette catégorie».

Cette nouvelle mesure, qui «entrera en vigueur à compter du 1er octobre 2019, touchera toutes les personnes handicapées à 100 % à l'échelle nationale et dont le nombre global s'élève à 334.007 personnes, dont 23.813 enfants».

M. Bedoui a souligné, dans ce sens, qu'il s'agit d'un engagement moral et humain avant qu'il soit légal.

Il appartient, donc, à tous de l'assumer, afin de concrétiser la justice sociale et l'égalité des chances au profit de tous les citoyens, sans distinction aucune».

Dans sa réunion du 11 septembre dernier, le Gouvernement a examiné et adopté le projet du décret exécutif modifiant et complétant le décret exécutif 03-45 du 19 janvier 2003, modifié et complété en 2007, fixant les modalités d'application des dispositions de l'article 7 de la loi 02-09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées.

Ainsi, il a été décidé de «l'augmentation de 150% du montant de l'allocation mensuelle des personnes handicapées, soit à 10.000

DA à partir du 1er octobre 2019 au lieu de 4.000 DA actuellement.

L'Etat prendra en charge le paiement des cotisations de la sécurité sociale de 5% du salaire national minimum garanti (SNMG)».

«Les personnes bénéficiaires de cette allocation sont les handicapés à 100 %, âgés de 18 ans au moins et qui n'ont aucun revenu, soit près de 264.000 bénéficiaires».

Il a été décidé aussi «d'augmenter le seuil minimal des offres d'emploi imposé aux responsables des entreprises et des administrations et réservé aux personnes handicapées en âge de travailler, actuellement fixé à 1 %, à 3 % au moins, soit 300 %, avec la gratuité du transport aérien qui sera pris en charge par la Caisse de solidarité nationale».

PROTECTION ET PROMOTION DE L'ENFANCE:

Eddalia : «L'Etat déterminé à poursuivre son soutien et son accompagnement»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a mis en avant, hier à Alger, la détermination de l'Etat à poursuivre son soutien et son accompagnement en faveur de la protection et de la promotion de l'enfance par la mobilisation de tous les moyens nécessaires.

Présidant l'ouverture des travaux d'un séminaire international sur «l'importance du signalement dans la protection de l'enfant en danger», aux côtés de la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, Mme Eddalia, a précisé que l'Etat est «déterminé à poursuivre son soutien et son accompagnement en faveur de la protection et de la promotion de l'enfance dans notre pays par la mobilisation de tous les moyens nécessaires et à œuvrer pour un véritable partenariat avec les agences onusiennes dans le cadre de ses engagements internationaux en la matière».

«L'Etat a garanti à l'enfant la protection contre toutes formes de danger et d'atteinte à ses droits et s'est fait un devoir de prendre toutes les mesures idoines pour le protéger et lui permettre de grandir dans un environnement sain et sécurisant», a ajouté la ministre.

Rappelant la loi 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant, Mme Eddalia a relevé que ce texte «est depuis trois (3) ans au cœur des politiques publiques et des plans nationaux des différents secteurs et établissements concernés».

L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la politique de protection de la famille sont au centre des préoccupations du ministère de la Solidarité nationale, a affirmé la première responsable du secteur, précisant que le réseau institutionnel en charge de la protection de l'enfance et de l'adolescence comptait 104 établissements et centres spécialisés pour enfants assistés, délinquants ou en danger.

Ce réseau institutionnel assure l'éducation, la rééducation, la protection et la réintégration des enfants placés par les juridictions et veille également sur leur santé, leur sécurité et leur développement à travers un suivi psycho-médical, social et émotionnel, a ajouté la ministre.

La ministre a passé en revue, en outre, le travail accompli par les équipes d'intervention en milieu ouvert relevant des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS) des wilayas, lesquelles œuvrent en coordination avec l'Organe national pour la protection et la promotion de l'Enfance (ONPPE) et les juges des mineurs au suivi de la situation de l'enfance et la gestion, au niveau local, du mécanisme de signalement, notamment par la réception des signalements, le suivi des enquêtes sociales et la supervision de l'application des mesures au profit de l'enfant et de sa famille avec la contribution des secteurs concernés.

Dans ce cadre, Mme Eddalia a fait savoir que les services du ministère avait réalisé en 2018 et au cours du premier semestre 2019 au niveau local «7418 enquêtes sociales dont 1574 affaires relatives à des signalements sur des enfants en situation de détresse, outre la prise de 520 mesures au profit de l'enfant ou de la famille.

Pour sa part, le représentant du bureau du Fond des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Marc Lucet a mis en avant les mesures, procédures, mécanismes et politiques adoptés en Algérie en matière de protection de l'enfance, notamment la création de l'ONPPE qui a permis de mettre en place une cellule d'écoute et de lancer un dispositif pour la réception des signalements concernant les enfants en détresse.

Il a considéré, enfin, que ces réalisations «témoignent du respect de l'Algérie des engagements internationaux en matière de protection de l'enfance».

APS

LA DÉLÉGUÉE NATIONALE DE LA PROMOTION ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE, MERIEM CHERFI :

«L'intérêt accordé par l'Algérie à l'enfance s'est traduit dans le riche arsenal juridique»

L'intérêt accordé par l'Algérie à l'enfance «s'est traduit dans le riche arsenal juridique qui garantit à l'enfant une protection judiciaire particulière dans tous les aspects de sa vie», a indiqué hier à Alger la Déléguée nationale de la promotion et de la protection de l'enfance, Meriem Cherfi.

«L'intérêt accordé par l'Algérie à l'enfance ne date pas d'aujourd'hui mais procède de notre religion et de notre legs civilisationnel.

Cette question est une priorité depuis le recouvrement de la souveraineté nationale», a affirmé Mme Cherfi à l'ouverture des travaux d'un séminaire international sur «l'importance du signalement dans la protection de l'enfant en danger», ajoutant que cet intérêt «s'est traduit dans le riche arsenal juridique qui renferme de nombreux principes et dispositions garantissant à l'enfant une protection judiciaire particulière dans tous les aspects

de sa vie, notamment l'article 72 de la Constitution qui dispose que «la famille, la société et l'Etat protègent les droits de l'enfant».

Les efforts de l'Algérie en la matière ont été couronnés par la promulgation le 15 juillet 2015 de la loi relative à la protection de l'enfant, laquelle permet à l'enfant de bénéficier de différents mécanismes et mesures de protection à caractère social et judiciaire, à travers l'adaptation de la législation nationale aux conventions internationales ratifiées par l'Algérie, a souligné la responsable.

Parmi ces mécanismes, elle a notamment cité le signalement de toutes formes de danger et d'atteinte aux droits de l'enfant, estimant qu'il s'agissait du mécanisme le plus important pour assurer à l'enfant une protection effective et à temps.

Mme Cherfi a également évoqué «l'Organe national de la protection et

de la promotion de l'enfance, placé auprès du Premier ministre, et présidé par le Délégué national à la protection de l'enfance, qui a été créé en vertu de cette loi en vue de protéger les enfants contre toute atteinte à leurs droits», et ce, a-t-elle dit, «partant de la foi de l'Etat algérien en l'importance d'investir dans les enfants pour bâtir une société forte et un Etat de droit».

L'Organe «tient compte sans cesse des développements en cours dans le monde pour relever les défis de la mondialisation qui guettent nos enfants, dans le cadre d'une approche participative avec les différents secteurs étatiques concernés par l'enfance et la société civile», a fait savoir la responsable, faisant état du lancement de campagnes de sensibilisation à l'importance du signalement des atteintes aux droits des enfants auprès des professionnels en matière de protection de l'enfant en danger.

LE SG DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA POLICE CRIMINELLE (INTERPOL), M. STOCK: L'Algérie a une «importance particulière» dans la lutte contre le terrorisme



L'Algérie revêt une «importance particulière» dans la lutte contre le terrorisme, en raison de sa position en Afrique du nord et de sa proximité avec le continent européen, a soutenu hier à Alger, le secrétaire général de l'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol), Jurguen Stock.

«De part sa position en Afrique du Nord et de sa proximité avec le continent européen, l'Algérie revêt une importance particulière dans la lutte contre le terrorisme», a-t-il indiqué lors des travaux de la 3ème Assemblée générale du mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol).

Il a indiqué que le monde faisait actuellement face à «l'épineux problème des terroristes qui sont en mouvement», estimant que «le terrorisme n'a jamais été aussi global et complexe qu'il ne l'est aujourd'hui».

Evouant la menace terroriste, il a fait savoir qu'Interpol avait récemment détecté les déplacements de 12 terroristes qui essayaient de rejoindre l'Europe depuis le continent africain, relevant la coopération d'Interpol avec l'Afripol notamment pour la mise en place d'un réseau global de lutte contre la criminalité et la signature d'un accord important pour le partage d'informations. M. Stock a indiqué qu'Interpol et Afripol œuvraient pour le renforcement de leurs alliances, à travers l'échange d'informations et de coopération, pour aider «les agences de sécurité de tous les pays à neutraliser les terroristes et les criminels». Pour sa part, le directeur exécutif d'Afripol, Tarik Ahmed Sharif, a souligné qu'Afripol ne pouvait réaliser ses objectifs que si elle jouit du «soutien continu» de tous ses membres pour réaliser ses objectifs et ses engagements, saluant au passage l'Algérie pour son «aide constante» en faveur de l'Afrique.

La 3ème Assemblée générale de l'Afripol a débuté, mercredi à Alger, ses travaux qui seront une occasion pour les chefs de police africains d'examiner et de débattre les aspects fonctionnels et organisationnels, et d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur la prévention et la lutte contre les diverses formes de criminalité transnationale organisée.

L'Afripol est une institution technique de l'UA pour la coopération policière, alors que l'Assemblée générale, qui se compose des chefs de police des Etats membres de l'UA, est l'organe technique et délibérant suprême d'Afripol chargé de diriger les affaires de police en Afrique aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique. L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran, en présence de 41 chefs africains de police qui l'ont adoptée à l'unanimité.

L'initiative a été appuyée en marge de la 82e Assemblée générale d'Interpol, tenue du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie).

Le siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun (Alger), avait été inauguré le 13 décembre 2015 en présence de représentants des appareils de police de plus de 40 Etats africains.

La tenue de la première Assemblée générale d'Afripol, en mai 2017, a été notamment marquée par l'élection de l'Algérie pour présider cette organisation pour un mandat de deux ans.

ALGÉRIE - AFRIQUE: Début à Alger des travaux de la 3e Assemblée générale de l'Afripol

La 3ème Assemblée générale de l'Afripol a débuté, hier à Alger, ses travaux qui seront une occasion pour les chefs de police africains d'examiner et de débattre les aspects fonctionnels et organisationnels, et d'échanger leurs points de vue et leurs expériences sur la prévention et la lutte contre les diverses formes de criminalité transnationale organisée.

Cette rencontre conviendra des «priorités stratégiques en termes de renforcement des capacités de lutte et formulera des recommandations concrètes sur une coopération efficace en matière de prévention et de lutte contre les menaces criminelles prioritaires».

La deuxième Assemblée générale du mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol) s'est tenue à Alger les 15 et 16 octobre 2018.

L'Afripol est une institution technique de l'UA pour la coopération policière, alors que l'Assemblée générale, qui se compose des chefs de police des Etats membres de l'UA, est l'organe technique et délibérant suprême d'Afripol chargé de diriger les affaires de police en Afrique aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique.

L'idée de la création d'Afripol a été lancée lors de la 22e conférence régionale africaine de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), tenue en septembre 2013 à Oran, en présence de 41 chefs africains de police qui l'ont adoptée à



l'unanimité. L'initiative a été appuyée en marge de la 82e Assemblée générale d'Interpol, tenue du 21 au 24 octobre à Carthagène (Colombie).

Le siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun (Alger), avait été inauguré le 13 décembre 2015 en présence de

représentants des appareils de police de plus de 40 Etats africains.

La tenue de la première Assemblée générale d'Afripol, en mai 2017, a été notamment marquée par l'élection de l'Algérie pour présider cette organisation pour un mandat de deux ans.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, M. DAHMOUNE: « L'Algérie soutient Afripol en matière de lutte contre le terrorisme et le crime organisé »

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah Eddine Dahmoune a souligné, hier à Alger, le soutien de l'Algérie au mécanisme de l'Union Africaine de Coopération Policière (Afripol) en matière de lutte contre le crime organisé et le terrorisme qui menacent le continent africain.

Dans son allocution aux travaux de la 3e Assemblée générale d'Afripol, M. Dahmoune a indiqué que l'Algérie, de par son attachement à la sécurité, à la stabilité, et au développement de l'Afrique, accorde «une importance majeure» à ce mécanisme (Afripol), en ce sens où elle «y voit un outil de coopération internationale extrêmement important en matière de lutte contre les nouveaux dangers menaçant la paix et la sécurité collective», citant parmi ces principaux dangers «le terrorisme abject et les crimes organisés y afférents».

Il a ajouté, d'autre part, que «la réalisation» des objectifs et de la stratégie dudit mécanisme «traduira la détermination et l'engagement des institutions policières africaines, à trouver des solutions purement africaines, favorisant le traitement de toutes les questions et préoccupa-

tions sécuritaires dans le continent, notamment celles inhérentes à la lutte contre le crime organisé transnational et le terrorisme», exprimant par la même occasion «la satisfaction» du Gouvernement algérien des «résultats positifs» ayant sanctionné les rencontres tenues au double plan national et régional sur «la relance des capacités» de ce mécanisme qui constitue désormais «le pivot» en termes de consécration des efforts des organes africains.

Le ministre a affirmé, en outre, «la détermination constante et continue de l'Algérie à encourager et soutenir ce mécanisme» et «à œuvrer de concert avec tous les partenaires à promouvoir sa performance, en vue d'optimiser la coordination et la coopération» entre pays africains, au mieux des intérêts des pays membres et de la communauté internationale, saluant les décisions de l'Union africaine (UA) relatives au renforcement du système sécuritaire et de paix dans la région et à la promotion de l'action sécuritaire de manière à l'adapter aux nouvelles données internationales, face aux menaces croissantes du crime organisé transnational et à la cybercriminalité.

M. Dahmoune a rappelé dans ce sens «l'engagement

permanent de l'Algérie à aller de l'avant pour garantir la sécurité des peuples de l'Afrique».

Soulignant que cette réunion de deux jours à Alger s'inscrit dans le cadre de la poursuite du programme d'action d'Afripol, il a indiqué que cette organisation «constitue un outil efficace et efficient nécessaire en matière de coopération policière qui garantit une réponse commune et adéquate à toutes les menaces auxquelles font face les pays d'Afrique, des menaces qui nuisent à la sécurité et à la paix mondiales», se disant optimiste quant à l'avenir de l'action régionale dans le continent, grâce au mécanisme d'Afripol dont le soutien «profitera à tous les pays africains dans la concrétisation de la sécurité et de la paix et l'instauration de l'Etat de droit».

Saluant les initiatives ayant permis de faire face aux activités criminelles, M. Dahmoune a appelé toutes les parties d'Afripol à «continuer à œuvrer avec sérieux» pour concrétiser son plan d'action, notamment en ce qui concerne la formation des compétences en matière de lutte contre le terrorisme, le crime transfrontalier et les crimes cybernétiques, outre la concrétisation «effective» des bureaux de liaison

nationaux d'Afripol qui constituent une «base essentielle» dans l'échange d'informations et d'expertises entre les pays et l'élaboration des analyses pénales, stratégiques et opérationnelles.

«La mobilisation de tous permettra une lutte efficace» contre le terrorisme et le crime dans une région «qui aspire à un avenir meilleur pour garantir la prospérité de ses peuples dans la paix et la stabilité», a-t-il dit, ajoutant que cela «exige le renforcement des compétences opérationnelles et techniques» des services de la police africaine, à travers le développement des méthodes de travail et la création de centres d'excellence en matière de formation, de recherche et d'analyse pénale policière».

Saluant le rôle «remarquable» d'Interpol en matière «d'appui des compétences des organes membres», il a précisé que les travaux de cette réunion seront sanctionnés par des résultats «positifs et des décisions importantes» pour poursuivre la mise en œuvre du plan d'action de ce mécanisme, soulignant que ces décisions «seront soutenues par l'Algérie qui ne ménagera aucun effort pour la réalisation des objectifs sur le terrain».

MONTAGE AUTOMOBILE: Importation pour +1,76 md dollars de kits SKD au 1^{er} semestre 2019

L'Algérie a importé pour 1,766 milliard de dollars de kits (SKD) destinés au montage automobile de transport du personnel et de marchandises, durant le 1^{er} semestre de 2019, contre près de 1,711 milliard de dollars à la même période de l'année dernière, enregistrant une hausse de près 55,26 millions de dollars (+3,23%), a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD).

Cette hausse s'explique, essentiellement, par les importations de collections SKD, destinées au montage des véhicules de transport de marchandises, qui ont atteint 437,37 millions de dollars, contre 260,60 millions de dollars, durant la même période de comparaison, soit une hausse de 67,84%, a indiqué la direction des Etudes et Prospectives des Douanes (DEPD).

De janvier à juin dernier 2019, les importations de collections SKD destinées aux véhicules pour le transport de marchandises, ont représenté 5,90% de la structure des importations des principaux produits du groupe «biens d'équipement industriels».

Ce dernier (groupe) a occupé le premier rang de la structure des importations globales avec une part de 33,49%, pour une valeur globale de près de 7,416 milliards de dollars contre 7,826 milliards de dollars, en baisse de -5,24%, durant les six premiers mois de 2019.

Le montant de l'importation des collections SKD utilisées dans le montage des véhicules légers a atteint, quant à lui, 1,329 milliard de dollars durant le 1^{er} semestre 2019, contre près de 1,451 milliard de dollars à la même période de 2018, reculant de 121,51 millions de dollars, soit -8,38%.

La hausse a concerné aussi les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles servant à l'entretien des véhicules d'occasion, qui ont atteint 199,32 millions de dollars, contre 171,01 millions de dollars, en hausse de 28,31 millions de dollars,



soit (+16,55%). Le montant des importations des machines agricoles a été évalué à 39,04 millions de dollars, contre 25,33 millions de dollars, en hausse également de 54,1%, précisent les données statistiques des Douanes.

Les importations des machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles ont totalisé 14,70 millions de dollars, contre 4,46 millions durant la période de comparaison déjà citée, soit une hausse de 229,93%. En revanche, les importations des machines pour le nettoyage, le criblage des grains ou légumes secs, ont baissé à 13,99 millions de dollars, contre 35,36 millions à la même période de 2018, en baisse de plus de 60,4%.

Cette tendance baissière a touché aussi la facture des importations des tracteurs, qui a atteint 121,81 millions de dollars, contre 134,31 millions de dollars (-15%).

En mai dernier, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile. Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, avait précisé que les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI).

Il s'agit de la SPA Renault-Algérie Production (RAP), la SARL Tahkout manufacturing company, la SPA Sovac production et enfin la SARL Gloviz (KIA).

L'intervention de l'État dans la filière du montage automobile vise à encourager les opérateurs sérieux à poursuivre l'activité et à identifier ceux qui ne remplissent pas les conditions, avait indiqué le 6 juillet dernier, le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS. A cet effet, il est utile de

rapporter que le ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, avait affirmé, quant à elle, que les mesures du gouvernement concernant la réduction de la facture de l'importation des kits «transitoires» et visaient un réajustement de la balance des paiements.

Une autre nouvelle mesure, qui s'inscrit dans le cadre d'une «vision globale» sur l'industrie automobile, en cours de préparation, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD, concernant l'autorisation d'importation des véhicules touristiques de moins de trois ans.

En effet, le projet de loi de finances 2020, prévoit une mesure autorisant les citoyens à importer des véhicules touristiques d'occasion à moteur essence, de moins de trois ans, à leurs propres frais et paiement des droits et taxes afférents.

En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%).

Le montage local des véhicules a réalisé en 2018 une production de 4.500 véhicules industriels et 180.000 véhicules de tourisme, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile.

Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS avait obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux construc-

SYNDICAT: L'UGTA réclame une baisse de l'impôt sur les salaires



L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) a réclamé, hier, depuis Skikda une baisse de l'impôt sur le revenu global des travailleurs (IRG) et l'instauration d'une taxe sur la fortune.

Au cours d'un regroupement régional avec les cadres syndicaux de 17 wilayas de l'Est du pays, le secrétaire général de la centrale syndicale, Salim Labatcha a affirmé que la nouvelle orientation de l'UGTA issue de son congrès de renouvellement, tenu en juillet passé, euvre pour l'équité face aux impôts.

M. Labatcha a considéré «inadmissible» qu'un simple travailleur verse plus de 30% de son revenu à l'impôt, estimant «injuste de bâtir l'impôt sur les salaires des travailleurs».

La charge de l'impôt doit être répartie équitablement par l'établissement notamment d'impôts sur la fortune, a estimé l'intervenant, en relevant que cette revendication a été exprimée en permanence par des parlementaires lors de l'examen des projets de lois de finances, mais a été toujours rejetée.

Le même responsable a estimé, par ailleurs, qu'en cas de baisse de l'impôt sur les salaires, il faut qu'il n'y ait pas dans le même temps des augmentations des prix des produits alimentaires.

Sur le plan politique, le secrétaire général de l'UGTA a appelé à aller vers des élections présidentielles qui permettront au peuple de choisir ses responsables en toute transparence assurant que l'UGTA n'appellera pas dans cette nouvelle ère les travailleurs à voter pour quiconque des candidats comme par le passé.

Il a aussi souligné que le 13^{ème} congrès de l'UGTA de juillet passé a eu des répercussions positives sur cette organisation syndicale en ouvrant un «débat sérieux» sur la démocratie à l'intérieur des structures de ce syndicat.

L'une des décisions de ce congrès a été de réviser profondément les règlements intérieurs et le statut de l'UGTA, a ajouté l'intervenant estimant que «la mentalité négative qui prévalait avant au sein de l'UGTA avait éloigné le syndicat de la base des travailleurs, marginalisé des cadres syndicaux et changé le concept du syndicalisme transformé en responsable des travailleurs au lieu d'en être le représentant».

Le responsable de l'UGTA a appelé également au recouvrement de l'argent de l'Algérie «détourné par la bande» vers des pays étrangers et à réviser l'accord de partenariat avec l'UE qui «n'est pas bénéfique pour l'Algérie». Première rencontre régionale de cette envergure de l'UGTA depuis son 13^{ème} congrès, ce regroupement a permis d'exposer au responsable du syndicat les préoccupations des travailleurs dont ceux n'ayant pas perçu de salaire depuis plusieurs mois.

AUTOMOBILE: Renault Algérie exclut la fermeture de son usine de Oued Tlilat

Renault Algérie exclut la fermeture de son usine de montage de véhicules touristiques de Oued Tlilat (Oran), en dépit du risque d'épuisement de ses stocks de kits CKD/SKD, à compter du mois de novembre prochain, a-t-on appris hier de cette société.

«Nous sommes sur le point d'épuiser nos stocks des kits CKD/SKD et la chaîne de production risque d'être suspendue éventuellement à partir du mois de novembre prochain, en raison de l'indisponibilité des kits destinés au montage des véhicules touristiques après épuisement des quotas qui nous ont été autorisés», a indiqué à l'APS une source responsable auprès de Renault Algérie.

Toutefois, la même source a exclu la fermeture de l'usine de Oued Tlilat (Oran), comme le laissent entendre des rumeurs sur le sujet, rassurant que «la production devrait reprendre avec l'arrivée des nouveaux quotas, probablement au début de l'année 2020».

A cet effet, en cas de «suspension provisoire» de ses activités de montage, Renault Algérie «exclut tout licenciement de son personnel», en misant sur «un redéploiement».

Mieux encore, les responsables de Renault Algérie «tentent actuellement de faire fonctionner l'usine à des rythmes moins intenses pour essayer d'éviter l'arrêt total de sa chaîne de production». «Nous tentons d'éviter la suspension de l'activité. Plusieurs éventualités sont possibles, et ce, en tenant compte du redéploiement des effectifs pour une période de maintenance des installations de l'usine, ainsi

que le recours à des congés forcés en mois de décembre.

Cependant nous excluons carrément l'éventualité de licenciement notre personnel», a rassuré la même source.

S'agissant de sa clientèle, Renault Algérie affirme que «tous les gens qui disposent d'une commande validée recevront leurs véhicules dans les délais prévus», expliquant que «la société s'est procurée les commandes en fonction de la disponibilité des stocks».

Pour rappel, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%). Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4.500 véhicules industriels et 180.000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gouvernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile.

Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS avait obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux construc-

teurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI).

A cet effet, le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50% sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault symbole, la Clio 4 et la Dacia Sandero stepway.

Le montant alloué à la SARL Tahkout manufacturing company, a été plafonné, quant à lui, à 360 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Les modèles validés par le CNI de ce concessionnaire sont: Hyundai Tucson, Santarém, Accent RB, Sonata, I10, I20, et Créta. S'agissant du montant alloué à la SPA Sovac production, il a été plafonné à 600 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³. Les modèles validés de ce constructeur algéro-allemand, sont le Caddy, la Golf, la Skoda octavia et la Seat Ibiza. Enfin, le montant alloué à la SARL Gloviz (KIA) est 380 millions de dollars, dont 50% consacrés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm³.

Trois modèles sont validés au compte de ce constructeur algéro-sudcoréen: la KIA Rio, Cérato et la Picanto.

SAÏDA: Lancement d'une campagne de plantation de plus de 400.000 arbres

Une campagne de plantation de plus de 400.000 arbres a été lancée mardi dans la wilaya de Saïda, à l'occasion de la journée nationale de l'arbre et la journée nationale de vulgarisation agricole.

Un programme de wilaya de plantation de plus de 400.000 arbres a été élaboré à travers les zones urbaines et rurales, a indiqué le wali de Saïda, Louh Seif El Islam lors du coup d'envoi de la campagne de labours semaines organisée à Ouled Khaled.

Cette opération, mise en œuvre par la direction des services agricoles jusqu'au mois de mars prochain, prévoit la plantation de différents arbres adaptés aux caractéristiques de la région, notamment les oliviers.

Cette campagne, inscrite dans le cadre de la campagne nationale de reboisement lancée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, verra la participation des acteurs des secteurs agricole, des forêts et de la société civile sous le slogan «un citoyen, un arbre».

La cérémonie de célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole a été marquée, dans la commune de Ouled Khaled, par une exposition des statistiques sur le bilan des activités de ce secteur vital.

TISSEMSILT: Baisse de plus de 160.000 quintaux de céréales durant la campagne 2018-2019

La production céréalière dans la wilaya de Tissemsilt a enregistré une baisse de 160.000 quintaux durant la campagne moisson-battage 2018-2019 par rapport à la précédente saison, pour atteindre plus de 1,3 million de quintaux de différentes variétés de céréales, a-t-on appris mardi du directeur des services agricoles, Ali Fanazi.

En marge d'une rencontre d'information organisée à l'occasion de la célébration de la journée nationale de vulgarisation agricole, M. Fanazi a souligné que la production céréalière a atteint lors de la saison écoulée 2018-2019, une baisse de plus de 160.000 quintaux (qx) par rapport à la saison précédente, ajoutant que le rendement d'un seul hectare a atteint 16 quintaux.

Le même responsable a imputé le recul de la production aux terres agricoles endommagées suite aux incendies déclarés depuis le début de juin dernier touchant plus de 92 ha.

A cela s'ajoute la faible pluviométrie en avril et mai derniers, période de croissance des épis de blé.

La quantité produite de céréales lors de la campagne de moisson-battage écoulée a atteint plus de 994.000 qx de blé dur, 60.000 qx de blé tendre, 267.000 qx d'orge et plus de 18.000 qx d'avoine sur une superficie globale emblavée de 78.903 ha.

Les points de stockage relevant de la coopérative de céréales et légume secs (CCLS) de la wilaya de Tissemsilt ont accueilli, à ce jour, plus de 336.000 qx de céréales.

Organisée par la direction des services agricoles en collaboration avec les partenaires du secteur, cette rencontre a donné lieu à des communications abordant le rôle de la chambre agricole en activités de vulgarisation, les crédits octroyés, les assurances sur les récoltes, les techniques de développement des céréales et l'appui de consultation et financier.

OUM EL-BOUAGHI: Exposition de produits de la pisciculture destinés à la vente

Les produits de la pisciculture intégrée à l'agriculture sont exposés pour la première fois à Oum El Bouaghi dans une exploitation agricole implantée dans la daïra de Ain M'Lila, à l'occasion de la journée nationale de la vulgarisation agricole.

Des poissons de type Tilapia rouge ont été ainsi exposés par Abdallah Belhatem, agriculteur exploitant un bassin en plastique de 5.000 m³, qui a déclaré que son élevage aquacole se trouve sur la voie du succès.

Le même agriculteur a affirmé prévoir d'installer dès l'année prochaine un bassin de 30.000 m³ pour l'élevage de crevettes et de sandres au sein de sa ferme qui se trouve dans la localité de Ouled Zaïd, dans la commune de Ain M'Lila.

Cet agriculteur pisciculteur est l'un de 12 agriculteurs qui se sont lancés dans la pisciculture dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, a indiqué Samir Messaïli, chef du service d'organisation de la production et de soutien technique à la direction des services agricoles, en marge de l'exposition ouverte par le wali, Messaoud Hadjadj. La célébration



de la journée nationale de vulgarisation a coïncidé avec le lancement de la campagne de labours- semailles 2019/2020 dans une exploitation privée située à Ain M'lila.

ADRAR: Plus de 15.000 étudiants inscrits pour la nouvelle année universitaire

Plus de 15.000 étudiants, dont 2.786 nouveaux inscrits, sont accueillis cette année à l'Université d'Adrar, a-t-on appris mardi des responsables de cette institution.

Ces étudiants, répartis sur 31 filières d'enseignement en cycle Licence et 35 filières en Master, sont accueillis dans de bonnes conditions pédagogiques, par rapport à la saison écoulée, hormis une certaine pression sur certaines filières, à l'instar des sciences de la nature et de la vie, les sciences technologiques et les sciences économiques, qui enregistrent le plus grand nombre d'inscriptions, a relevé le vice-recteur chargé de la pédagogie.

Selon le Pr. Rachid Mahieddine, les filières des sciences humaines et sciences sociales ont enregistré elles aussi un grand nombre d'inscrits, notamment les sciences isla-



miques qui attire des étudiants même de wilayas voisines ne disposant pas de pareilles spécialités et qui sont orientés vers l'Université d'Adrar par la plateforme numérique nationale de l'enseignement supérieur.

L'université d'Adrar fonde de larges espoirs sur la levée du gel sur le projet de réalisation du pôle de 8.000 places pédagogiques,

inscrit depuis 2010 en faveur de la wilaya, en vue d'atténuer la surcharge des autres structures pédagogiques et contribuer à l'amélioration des conditions d'accueil et le développement des filières d'enseignement supérieur, a ajouté le même responsable.

Cette nouvelle année universitaire a été marquée par l'ouverture de la filière

des hydrocarbures, tant attendue par les étudiants et les organismes locaux, et ouverte aux étudiants de 2^{ème} année du système Licence, en plus de l'introduction des spécialités Energies renouvelables et Environnement en vue de relever le défi du développement durable.

Le vice-recteur de la pédagogie a fait part, à ce titre, de la réadaptation, dans le cadre des sciences de la matière, de la filière «physique énergétique» du système Master en «physique énergétique et énergies renouvelables» qui sera encadrée par des experts de l'unité de recherches en énergies renouvelables en milieu saharien (URER-MS), dont le siège est à Adrar. La filière Environnement sera elle dispensée dans le cadre de la spécialité «chimie d'environnement» dans le cycle Master, selon la même source.

KHENCHELA: Nouvelles mesures pour bénéficier de semences

De nouvelles mesures permettant aux agriculteurs de bénéficier de semences ont été mises en branle dans la wilaya de Khenchela à l'occasion du lancement de la campagne labours-semaines, a-t-on appris mardi du directeur local de la Coopérative de céréales et de légumes secs (CCLS), Allaoua Zouraghi.

«Ces nouvelles mesures entrées en exécution en collaboration avec la direction des services agricoles (DSA) permettront aux agriculteurs ne possédant pas les actes des terres agricoles qu'ils exploitent de bénéficier de semences», a souligné le même responsable à l'APS.

Les agriculteurs concernés par ces mesures sont ceux exploitant des

terres agricoles sans acte de propriété ne dépassant pas 10 ha, a précisé le même responsable, rappelant que cette catégorie d'agriculteurs faisait recours, auparavant, au marché parallèle pour acheter les semences à des prix élevés par rapport aux prix appliqués par le guichet unique.

Les agriculteurs ne possédant pas d'acte de propriété des terres exploitées sont appelés à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des services de l'agriculture répartis à travers les communes de la wilaya pour retirer le document de souscription leur donnant la possibilité de bénéficier de semences de manière réglementaire, a fait savoir M. Zouraghi.

L'activation de ces mesures vise à

faciliter l'opération d'acquisition des semences pour cette catégorie d'agriculteurs et mettre un terme à la spéculation, a indiqué le même responsable, affirmant que la CCLS œuvre à améliorer son rendement pour mieux répondre aux besoins des agriculteurs en vue d'atteindre des résultats positifs durant la prochaine saison agricole.

La wilaya de Khenchela a réalisé durant la précédente campagne moissons-battages, des «records» en matière de production céréalière avec la collecte de plus de 400.000 quintaux de blé dur, 20.000 quintaux de blé tendre et 250.000 quintaux d'orges, a-t-on rappelé.

RISQUE D'INONDATIONS À TIZI-OUZOU: Des projets structurants construits sur des lits d'oueds

Des projets structurants de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été construits dans des lits d'oued et sont menacés par des inondations, ont révélé mercredi des rapports des points noirs de la direction locale des ressources en eau (DRE) et des travaux publics (DTP) dont une copie a été remise à l'APS.

Ce document présenté mercredi devant les élus au deuxième jour de la session, consacré à la préparation de la saison hivernale 2019/2020, fait état de «l'édification d'infrastructures urbaines dans des lits d'oueds».

Il s'agit notamment de la rocade sud (à hauteur de Boukhalfa, entrée ouest de Tizi-Ouzou), du pôle universitaire de Tamda, l'entrée du nouveau stade de football 50 000 places, et le pôle d'excellence de Oued Fali.

La liste des points vulnérables aux inondations au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, élaborée par une commission mixte regroupant la DRE, l'antenne locale de l'office national d'assainissement, la direction des travaux publics et le cabinet du wali, suite à des sorties sur le terrain, a relevé que l'Oued Fali «menace certaines zones du pôle d'excellence de Oued Fali, la partie basse du village Tassadort, et peut constituer un danger sur un tronçon de la rocade sud à hauteur de l'échangeur vers Draa El Mizan».

L'oued Sebti (un affluent de l'Oued Sébaou) menace la zone dite «l'Habitat» et la RN 12 à sortie est de la ville de Tizi-Ouzou, ou un «pont a été déjà emporté par les crues, ce qui a engendré la fermeture de cet axe routier important».

Alors que les talwegs Maiza et Ighzer Boukhbou entre Tala Allam et Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou) menacent le versant nord et aval de la RN 12 et l'entrée du nouveau stade de football de 50 000 places et certains équipements du pôle d'excellence.

Par ailleurs, les talwegs affluents de l'Oued Aïssi, traversent au centre la zone d'Alma, ainsi que l'hôpital psychiatrique ce qui peut constituer un danger sur la RN 12.

L'Oued Tamda coupe en deux les nouvelles cités universitaires du pôle de Tamda ou «le risque de crues est très important et le talweg



en contrebas des lotissements Salhi et Hamoutene "peut constituer un réel danger sur ces deux ensembles d'habitation», a-t-on précisé.

Ce document relève d'autres points noirs dans la ville de Draa Ben Khedda qui est située à la confluence de deux cours d'eau majeurs qui sont le Sébaou et Bougdoura (zone 400 logements ERCA et parti sud-est de la ville), la commune d'Azefoune, dont la ville est traversée par l'oued Tifrest.

De son côté la DTP a énuméré dans son rapport présenté lors de la même session, une liste de 11 axes routiers situés sur des hauteurs dépassant les 800 mètres d'altitude qui ont été bloqués par la neige et 11 autres touchés par des glissements de terrain et des éboulements.

Il s'agit notamment de la RN 12, principale axe autoroutier reliant Tizi-Ouzou à Alger en passant par Boumerdes à l'ouest et vers Bejaia à l'est, la rocade sud, à hauteur de Oued Fali, de la gare multimodale de Bouhinoune, et de la rocade nord.

La direction de la protection civile, a recensé pas moins de 62 sites (axes routiers, villages

cités) concernés par le problème de stagnation des eaux pluviales lors des dernières averses de pluies.

Ces 62 sites sont répartis sur 25 communes.

Parmi les sites importants ayant été touchés par ce problème figure la RN 12 à hauteur du centre d'enfouissement technique de Oued Fali, la résidence universitaire de Boukhalfa et la gare intermédiaire dite "station de Beni Doula».

Des ouvrages d'évacuation et de canalisation des eaux pluviales ont été réalisés pour protéger les agglomérations urbaines et rurales et le réseau routiers.

Ces ouvrages «nécessitent une surveillance, un entretien et un nettoyage permanent, pour prévenir tout risque d'inondation», ont souligné la DRE et la DTP dans leurs rapports.

A ce titre et dans le cadre de la préparation de la saison hivernale 2019/2020 et de la campagne de prévention des inondations, les différents services concernés (DTP, DRE, ONA) ont organisé des opérations de nettoyages des différons ouvrages, ce qui a permis l'enlèvement d'une quantité globale de 4 499,27 m3 de déchets (boues, détritus, gravats).

AÉROPORT D'ALGER: Incendie au niveau de la consigne des bagages

Un incendie s'est déclaré, mardi soir, au niveau de la consigne des bagages à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger, a-t-on appris auprès de la Protection civile qui a pu le circonscrire sans enregistrer de victimes.

«Un incendie s'est déclaré, mardi soir à 19h40, au niveau de la consigne de bagages de l'aéroport d'Alger Houari Boumediene», a indiqué M. Nassim Bernaoui, chargé de la communication à la Direction générale de la Protection civile.

«L'unité de la Protection civile affectée à l'aéroport a pu venir à bout de l'incendie et empêché sa propagation vers d'autres pavillons» de l'infrastructure aéroportuaire, a-t-il ajouté, notant qu'aucune victime n'est à déplorer».

«Un court-circuit dans un climatiseur», pourrait être à l'origine de cet incendie, selon les premières investigations, a fait savoir M. Bernaoui. De son côté, une source responsable sur place, a indiqué à l'APS que l'«incendie s'est déclaré au niveau de la consigne + sous litige+ au terminal dédié au vols domestiques».

Il a affirmé que le «feu s'est déclaré dans le système de climatisation en raison d'un court circuit».

Selon la même source, le feu s'est propagé rapidement à des bagages de voyageurs venus du Sud du pays sans enregistrer de victimes».

ORAN: 2 morts suite à l'effondrement d'un vieux bâti

Deux personnes - un homme et son épouse - ont trouvé la mort, mercredi à Oran, suite à l'effondrement d'un vieux bâti, a-t-on constaté sur place.

L'intervention des agents de la protection civile a permis de sauver trois enfants de ce couple, coincés sous les décombres. Une fillette, de 7 ans, a été blessée.

Les dépouilles des deux victimes (55 ans et 43 ans) ont été dégagees des décombres de ce vieux bâti, sis à Haï Colonel Amirouche (ex-Choupot).

Elles ont été déposées à la morgue du CHU d'Oran.

Le bâti est un ancien dépôt où vivaient depuis plus de 20 ans les victimes en plus de deux autres familles.

En 2008, le site a connu un effondrement partiel.

Il a été restauré il y a un an, selon les habitants de ce quartier relevant du secteur urbain El Badr. Une enquête a été ouverte pour connaître les circonstances de ce drame.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 15 morts et 14 blessés en 24 heures

Quinze (15) personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans 12 accidents de la circulation, enregistrés au niveau national durant les dernières 24 heures, indique mercredi un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tiaret avec 02 personnes décédées et 02 blessés suite à la collision entre 02 véhicules légers, survenue sur la RN 40, commune de Hamadia, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection de la wilaya d'Oran sont intervenus ce matin à 06h34, «suite à un effondrement d'une bâtisse de construction illicite composée de R+1, sis la rue Ben Debka Sadek commune d'Oran». «Nos secours ont procédé au sauvetage de 05 personnes (âgées entre 02 et 43 ans), par contre 02 personnes ont été repêchées décédées sous les décombres (un homme âgé de 54 ans et une femme de 40 ans)», déplore le communiqué.

En outre, les unités de la Protection civile ont procédé, durant la même période, à l'extinction de 24 incendies (08 incendies forêts, 01 incendie Maquis, 08 incendies broussailles ainsi que 08 incendies de récoltes et d'arbres fruitiers).

Ces incendies ont causé, explique-t-on, des pertes estimées à 11 ha de forêts, 01 ha de maquis, 73 ha de Broussailles, 33.700 bottes de foin et 530 arbres fruitiers.

APS

SANTÉ: L'université doit s'adapter aux problèmes de santé mentale pour une meilleure prise en charge des cas psychiques

L'université doit s'adapter aux problèmes de santé mentale et à l'évolution des moyens thérapeutiques pour garantir une meilleure prise en charge des phénomènes de comportement et des cas psychiques, ont indiqué les participants à un colloque national sur «la santé mentale chez les Algériens, quel est le rôle de l'université» organisé mardi à l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel-Abbès.

Les intervenants ont insisté, au cours du colloque qui a vu la présence d'universitaires et de psychologues, sur la nécessité pour l'université de contribuer avec des



études en vue de trouver des solutions aux problèmes sociaux et psychologiques et de santé mentale.

La présidente du séminaire, Nassima Remas de l'université de Sidi Bel-

Abbès, a mis en exergue le rôle de la formation et de la recherche scientifique au niveau universitaire, «afin d'élargir la recherche dans ce domaine lié à la santé mentale.» Rafika

Hafidallah, de l'université de Blida 2, a insisté, pour sa part, sur le développement des compétences en psychologie clinique pour mieux outiller l'étudiant diplômé à apporter l'assistance psychologique efficace aux personnes malades.

Initié par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université «Djillali Liabès» de Sidi Bel-Abbès, en collaboration avec le laboratoire d'Algérie histoire et société moderne et contemporaine, le colloque a permis de présenter des interventions par des psychologues et sociologues venus des universités d'Alger, Blida, Oran et Sidi Bel-Abbès.

ETATS-UNIS:

3 Chinois accusé de trafic de fentanyl inculpés

Trois ressortissants chinois, accusés d'avoir distribué du fentanyl aux Etats-Unis, ont été inculpés, a annoncé mardi la justice américaine. Deyao Chen, Guichun Chen et Liangtu Pan sont soupçonnés d'avoir, entre avril 2016 et mars 2017, mis en vente sur des sites internet basés en Chine cet opiacé de synthèse, qu'ils ont distribué aux Etats-Unis avec l'aide d'un ancien shérif basé en Pennsylvanie (nord-est).

Les substances distribuées par leur entreprise ont été retrouvées dans les corps de cinq personnes mortes par overdose, selon un communiqué du ministère de la Justice.

Selon cette source, ils prenaient les commandes depuis la Chine et expédiaient les produits à leur complice américain qui se chargeait de les envoyer aux clients via les services postaux. Ce dernier, qui a plaidé coupable l'an dernier, aurait envoyé 2.900 paquets pour le compte des trois Chinois.

Les trois hommes n'ont pas été arrêtés et se trouvent a priori toujours dans leur pays, a précisé une porte-parole du ministère.

Leur inculpation s'inscrit dans un bras de fer entre Washington et Pékin au sujet du trafic du fentanyl, une substance 50 fois plus forte que l'héroïne qui, avec d'autres opiacés de synthèse, a causé 32.000 morts en 2018 aux Etats-Unis.

ENVIRONNEMENT:

La Chine émet une alerte orange au typhon Mitag

L'observatoire national de la Chine a émis mardi une alerte orange pour le typhon Mitag, car il y a un risque d'apporter des vents violents et des pluies torrentielles dans l'est de la Chine.

Le typhon, le 18e de l'année, devrait toucher terre ou passer par la côte de la province du Zhejiang mardi après-midi ou soir, a annoncé le Centre météorologique national.

Le centre de Mitag était de 28,2 degrés de latitude nord et 122,2 degrés de longitude est, et il se déplaçait à 20 km par heure vers le nord avec une puissance affaiblie, selon les prévisions de l'observatoire à 13h00 locales.

L'observatoire a mis en garde contre les vents violents et les orages à Shanghai et dans les provinces du Zhejiang, du Fujian et du Jiangsu.

Il suggère aux habitants des zones affectées d'éviter les activités en plein air et recommande aux autorités locales de prendre des mesures de précaution contre d'éventuelles crues soudaines causées par les précipitations.

La Chine dispose d'un système d'alerte météorologique à quatre couleurs, le rouge représentant le niveau le plus élevé, suivi par l'orange, le jaune et le bleu.

INDONÉSIE:

11 blessés dans l'atterrissage d'urgence d'un avion émirati à Bali

Onze passagers d'un avion du vol Emirates EK 450 ont été blessés après l'atterrissage d'urgence à Bali, en Indonésie, a annoncé mardi une porte-parole de l'aéroport.

«L'appareil a rencontré une zone de turbulences dans un ciel dégagé, au-dessus de Singapour, à plus de 10.000 mètres d'altitude, et il y a eu 11 blessés», a déclaré Arie Ahsanurrohmah, porte-parole de l'aéroport international I Gusti Ngurah Rai, à Bali. Il a ajouté que 326 personnes étaient à bord de l'appareil lorsque l'incident s'est produit.

Le Boeing 777-300 effectuait une liaison Dubaï-Auckland, en Nouvelle-Zélande, via Bali. L'avion a atterri à l'aéroport de Bali à 15h07 locales. Selon M. Arie, cinq des blessés ont été soignés dans le centre médical de l'aéroport et deux autres ont été transportés à l'hôpital international de Bali, à Kuta, près de l'aéroport.

CLIMAT:

Les activités humaines émettent 100 fois plus de CO2 que les volcans

Les activités humaines émettent chaque année jusqu'à 100 fois plus de CO2, principal responsable du réchauffement climatique, que l'ensemble des volcans de la planète, selon une étude publiée mardi.

Dans une série d'études publiées dans la revue *Elements*, une équipe de 500 scientifiques regroupés au sein du Deep Carbon Observatory (DCO) détaillent la façon dont le carbone est stocké, émis et réabsorbé lors de processus naturels ou créés par l'Homme.

Selon eux, seulement 0,2% du carbone terrestre (43.000 gigatonnes) se trouve au-dessus de la surface (océans, terres, atmosphère).

Le reste -- plus de 1,85 milliard de gigatonnes -- est stocké dans la croûte terrestre, le manteau et le noyau.

Les volcans participent ainsi aux émissions de CO2, mais leur responsabilité dans le dérèglement climatique est bien moindre que celle des hommes, selon ces chercheurs, qui répondent ainsi à certains arguments des climato-sceptiques.

En mesurant la présence de certains isotopes de carbone dans des échantillons de roche, le DCO a découvert que sur 500 millions d'années, de manière générale, la planète parvient en centaines de milliers d'années à réguler elle-même les niveaux de CO2, principal gaz à effet de serre. A l'exception de «perturbations catastrophiques» du cycle du carbone, comme de gigantesques éruptions volcaniques ou l'impact de la météorite qui a conduit à l'extinction des dinosaures. Les chercheurs estiment que la météorite qui a tué les trois quarts de la vie sur Terre dont



les dinosaures il y a 66 millions d'années, a provoqué l'émission de 425 à 1.400 gigatonnes de CO2.

Rien qu'en 2018, les activités humaines ont généré 37 gigatonnes de CO2. Le CO2 envoyé par les hommes dans l'atmosphère «ces 10 à 12 dernières années» est ainsi équivalent à ces événements catastrophiques, souligne Marie Edmonds, volcanologue au Queen's College de Cambridge.

En comparaison, le CO2 relâché chaque année par les volcans tourne autour de 0,3 à 0,4 gigatonne, soit

environ 100 fois moins que les émissions humaines.

«Les climato-sceptiques se jettent sur les volcans en les considérant comme possible plus gros émetteur de CO2, mais ce n'est tout simplement pas le cas», a insisté Marie Edmonds, volcanologue au Queen's College de Cambridge.

La Terre a déjà connu des concentrations de CO2 plus élevées qu'aujourd'hui, mais hors événements catastrophiques, il avait fallu des centaines de milliers d'années pour atteindre ces niveaux.

MIGRATION:

La Grèce doit décongestionner ses centres d'accueil

Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a exhorté les autorités grecques à «décongestionner» les centres d'accueil des demandeurs d'asile, tout en rappelant que «l'aide de l'Union européenne est cruciale».

«Le HCR demande aujourd'hui à la Grèce de faire sortir d'urgence des milliers de demandeurs d'asile des centres d'accueil sérieusement surpeuplés des îles grecques de la mer Egée», a déclaré, Liz Throssell, porte-parole de l'agence onusienne lors d'un point de presse ce mardi à Genève.

Pour le HCR, il est inhumain de maintenir ces personnes dans «ces conditions inadéquates et pré-

caires et il faut y mettre un terme».

Selon l'agence onusienne, l'augmentation du nombre d'arrivées en Grèce ces dernières semaines a mis à rude épreuve les capacités d'accueil d'Athènes.

En trois mois, près de 10.200 personnes sont arrivées à Lesbos.

«Les arrivées par mer en septembre, principalement de familles afghanes et syriennes, sont passées à 10.258 - le niveau mensuel le plus élevé depuis 2016 -, ce qui aggrave la situation sur les îles qui accueillent désormais 30.000 demandeurs d'asile», a précisé Mme Throssell.

La situation à Lesbos, Samos et Kos est critique.

Le centre de Moria à Lesbos a ainsi déjà quintuplé sa capacité avec 12.600 personnes.

«Les tensions restent vives à Moria où un incendie survenu dimanche dans un conteneur d'hébergement a tué une femme», a ajouté la porte-parole du HCR qui note qu'une émeute déclenchée par des demandeurs d'asile frustrés a entraîné des affrontements avec la police.

«Nous exhortons les autorités grecques à accélérer les plans de transfert de plus de 5.000 demandeurs d'asile déjà autorisés à poursuivre leur procédure d'asile sur le continent», a ajouté le HCR.

Parallèlement, de nou-

veaux lieux d'hébergement doivent être prévus pour éviter que la pression sur la Grèce continentale, où la plupart des sites fonctionnent à pleine capacité, a fait valoir la porte-parole du HCR.

De plus, l'agence onusienne estime que des solutions à plus long terme sont également nécessaires, notamment pour aider les réfugiés à devenir autonomes et à s'intégrer en Grèce.

La Grèce a reçu la majorité des arrivées dans la région méditerranéenne cette année, soit quelque 45600 sur 77400, soit plus que l'Espagne (21.972), l'Italie (7.489), Malte (1.585) et Chypre (794) réunis.

POLOGNE:

Des vents violents font 1 mort et 18 blessés

Une personne est morte et 18 autres ont été blessées en Pologne en raison des vents violents qui ont frappé la Pologne lundi, a déclaré mardi à la presse un porte-parole du service des pompiers.

Les pompiers sont intervenues à plusieurs reprises suite à des vents violents ainsi que des inondations de sous-sols, a affirmé le porte-parole, indiquant que les régions les plus touchées étaient Wielkopolska, Lodz et Mazowsze, dans le centre et le sud de la Pologne.

Une personne est morte



lorsqu'un arbre est tombé sur sa voiture durant une tempête dans la région des Basses-Carpates. Sur les 18 blessés, cinq étaient des pompiers, a précisé le même responsable.

Lundi après-midi, de nombreuses régions de Pologne ont été touchées par des vents violents et des pluies abondantes. Les autorités ont indiqué que les toits de près de 400 maisons avaient été détruits, et que 27.000 personnes n'avaient plus d'électricité dans le pays.

SOUDAN: Une campagne de vaccination contre le choléra appuyée par l'OMS et l'Unicef

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef) vont soutenir une campagne de vaccination contre le choléra au Soudan et qui a déjà tué huit personnes.

A la demande du ministère soudanais de la Santé, l'OMS et l'Unicef, avec d'autres partenaires internationaux, appuieront une campagne de vaccination orale contre le choléra qui commencera mi-octobre.

«A la date du 28 septembre, 215 cas ont été confirmés, dont huit décès», a déclaré Tarik Jasarevic, porte-parole de l'OMS lors d'un point de presse mardi à Genève, citant des chiffres du gouvernement soudanais.

Sur les huit personnes décédées, six se trouvaient dans le sud du pays dans l'Etat du Nil bleu où le ministère soudanais de la Santé a officiellement déclaré l'épidémie le 8 septembre dernier.

Face à cette urgence sanitaire, l'agence onusienne pour la santé a déployé des experts pour lutter contre le choléra ainsi que des équipes d'intervention rapide (neuf dans l'Etat du Nil Bleu et sept dans l'Etat de Sennar) dans pour appuyer l'enquête et la prise en charge des cas.

L'OMS a également appuyé la création et le fonctionnement de trois centres de traitement du choléra dans l'Etat du Nil bleu et de six centres d'isolement dans celui de Sennar. Financée par l'Alliance glo-



bale pour les vaccins et l'immunisation (GAVI), la campagne de vaccination vise à couvrir 1,6 million de personnes dans 8 localités du Nil bleu et de Sennar qui ont confirmé des cas de choléra.

«La vaccination s'adresse à toute personne âgée de plus d'un an, y compris les femmes qui allaitent et les femmes enceintes», a précisé l'OMS.

La récurrence des inondations a davantage aggravé la pollution des

sources d'eau. Selon l'OMS, ce facteur augmente le risque de choléra et d'autres maladies diarrhéiques et menacent de provoquer une large propagation si aucune intervention immédiate n'est adoptée.

Entre août 2016 et mars 2018, 36.962 cas de choléra et/ou de diarrhée aqueuse aiguë ont été enregistrés dans 18 Etats du Soudan, entraînant la mort de 823 personnes, dont 15% étaient des enfants de moins de 5 ans.

VIEILLISSEMENT: L'OMS lance une application numérique pour améliorer les soins aux personnes âgées

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a lancé un ensemble d'outils, dont une application numérique, pour aider les professionnels de la santé et de l'action sociale à améliorer la qualité des soins qu'ils dispensent aux personnes âgées, à l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1er octobre.

ICOPE Handbook App est une application numérique interactive innovante créée par l'OMS. Elle donne des conseils pratiques pour

répondre aux besoins prioritaires des personnes âgées : mobilité réduite, malnutrition, déficiences visuelles et auditives, déclin cognitif, symptômes dépressifs et services médico-sociaux. Utilisée conjointement avec un ensemble d'outils comprenant un nouveau manuel, cette application accélérera la formation des professionnels de la santé et de l'action sociale afin d'apporter une réponse plus adaptée aux besoins divers des personnes âgées, explique l'OMS dans un communi-

qué de presse. Pour Dr Anshu Banerjee, directeur du département santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, et vieillissement à l'OMS, «il est essentiel que les services destinés aux personnes âgées soient inclus dans des programmes de soins de santé universels».

«Dans le même temps, les services de santé et les services sociaux doivent être bien coordonnés afin de répondre de façon optimale aux besoins.

Ce nouvel ensemble d'outils appuie une

approche du vieillissement en bonne santé grâce à un modèle de soins coordonné et centré sur la personne», ajoutait-il. La population mondiale vieillit rapidement.

En 2050, une personne sur cinq aura plus de 60 ans. Le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus devrait tripler, passant de 143 millions en 2019 à 426 millions en 2050.

Même si chaque personne âgée est différente, les capacités physiques et mentales ont tendance à diminuer avec l'âge.

OUARGLA: Un service des brûlés prévu à l'hôpital 240 lits à Touggourt

L'hôpital de 240 lits en cours de réalisation à Touggourt (160 km Nord d'Ouargla) sera doté d'un service des brûlés, a-t-on appris mercredi auprès de la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya.

Répondant aux attentes de la population, ce service permettra d'offrir une prise en charge médicale spécialisée aux patients, leur épargnant les longs déplacements vers des établissements hospitaliers d'autres wilayas, a affirmé le directeur du secteur, Fadel Messadok.

Le projet de l'hôpital de 240 lits à Touggourt, retenu dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois, est au stade des «dernières retouches», confie le même responsable. Des mesures ont été prises, l'an dernier, par les services de la wilaya pour rattraper le retard accusé dans les travaux de réalisation entamés depuis février 2012, avec initialement un délai d'exécution fixé à 38 mois, a-t-il rappelé. Couvrant une superficie totale de 60.000 m², ce projet dispose



AFRIQUE DU SUD: Hausse du nombre de jeunes traités pour le VIH



Le nombre d'adolescents de 15 à 19 ans traités pour le VIH a décuplé en Afrique du Sud au cours de la dernière décennie, mais moins de la moitié de ceux qui se présentent pour des soins entreprennent le traitement, déplorent des chercheurs. L'Afrique du Sud est considérée comme le pays qui a le plus grand nombre de personnes vivant avec le virus du sida, soit approximativement 7,2 millions. Or, «la lutte contre l'épidémie en Afrique du Sud nécessitera une expansion considérable du traitement des adolescents pour briser les cycles de transmission du VIH et atteindre la promesse d'une génération sans sida», avertissent les chercheurs dans la revue spécialisée The Lancet HIV qui publie leur étude mercredi.

En 2016, environ 10,2 millions d'adolescents âgés de 10 à 19 ans vivaient dans ce pays.

L'augmentation du nombre d'adolescents sous traitement est due en partie au succès historique du programme de traitement anti-rétroviral en Afrique du Sud.

Les auteurs ont analysé les données concernant 730.882 patients âgés de un à 19 ans qui ont participé au programme VIH entre 2005 et 2016.

Parmi les patients admis avant l'âge de 15 ans, 54% étaient des filles (209.205 patients), les infections contractées pendant la naissance ou lors de l'allaitement concernant de façon à peu près égale les deux sexes.

Parmi les patients âgés de 15 à 19 ans (301.242 patients), 88% étaient des femmes.

Ces dernières présentent en effet des taux beaucoup plus élevés de contaminations par voie sexuelle et de demandes de soins que les jeunes hommes. Selon la revue, le nombre de jeunes de 15 à 19 ans commençant un traitement antirétroviral est passé de 7.949 patients entre 2005 et 2008 à 80.918 entre 2013 et 2016.

Pour autant, la proportion d'adolescents séropositifs qui commencent un traitement est moindre que chez les enfants.

Seulement 45% des filles de 15 à 19 ans et 42% des garçons séropositifs ont commencé un traitement, contre 68% des filles et 69% des garçons de 1 à 4 ans. Selon les chercheurs, ces résultats soulignent «l'importance de préparer les systèmes de santé sud-africains à fournir les soins efficaces contre le VIH à un nombre croissant d'adolescents».

d'une bâtisse de trois étages, composée notamment d'un service des urgences, un autre de réanimation et soins intensifs, un bloc opératoire, des laboratoires d'analyses et des unités d'hospitalisation, selon sa fiche technique. L'hôpital, qui a déjà bénéficié d'une opération portant sur l'acquisition de la première tranche d'équipements médicaux, est appelé à renforcer les prestations médicales et à soulager l'Etablissement public hospitalier EPH-Slimane Amirat de Touggourt qui n'arrive plus à faire face au nombre important de patients, issus de cette grande agglomération urbaine ainsi que des régions limitrophes, indique-t-on.

Le futur Centre hospitalo-universitaire (CHU) projeté au chef-lieu de wilaya d'Ouargla aura lui aussi un service similaire qui contribuera à remédier définitivement au manque enregistré à Ouargla en matière de traitement des brûlés et de chirurgie réparatrice, a-t-on signalé à la DSP.

CANCER DU SEIN

DES TRAITEMENTS MOINS LOUDS ET PLUS ADAPTÉS

Chirurgie, radiothérapie, médicaments : dans tous les domaines, les armes sont de plus en plus affûtées. Et les traitements sur mesure remplacent le «prêt-à-porter». La lutte contre le cancer est une partition dans laquelle de nombreux spécialistes jouent un rôle complémentaire. Après tout diagnostic, ils se réunissent pour choisir le meilleur traitement pour chaque femme.

La chirurgie devient plus légère

8 fois sur 10, le traitement commence par une chirurgie, le plus souvent de la tumeur uniquement. L'ablation totale du sein (mastectomie) ne concerne plus qu'un quart des femmes. Avec la microchirurgie et l'utilisation de la propre graisse des patientes pour remodeler ou reconstruire un sein, les techniques de reconstruction s'affinent aussi. Avec une pratique qui se développe : la chirurgie ambulatoire, qui permet de rentrer chez soi le soir même de l'opération. «Elle ne concerne que les petites tumeurs. Mais comme elles sont découvertes de plus en plus tôt, cela devient la norme», explique le Dr Alfan, chirurgien oncologue à l'Institut Curie (Paris). «Il était un peu domoie, témoigne Monique, 66 ans. Mais finalement, cela dédramatise cette chirurgie qui fait peur.»

La technique du ganglion sentinelle est aussi devenue la règle. Lorsque des cellules cancéreuses s'échappent du sein pour essaimer en d'autres endroits du corps, elles passent d'abord par les ganglions lymphatiques situés dans l'aisselle. Au lieu de prélever de nombreux ganglions afin de voir s'ils sont atteints, dorénavant, on repère les premiers du «parcours» (appelés «sentinelles») que l'on retire. S'ils sont indemnes, les autres sont laissés en place, ce qui évite un curage ganglionnaire à plus de la moitié des femmes, et autant de risques de complications du type «gros bras» (lymphoedème).

La radiothérapie est de plus en plus précise

Quasiment systématique pour diminuer le risque de récidive, la radiothérapie bénéficie de l'amélioration technologique des machines et de l'imagerie qui permettent une précision beaucoup plus grande, donc des traitements plus efficaces tout en laissant moins de séquelles. «Les progrès de ces quinze dernières années ont permis d'abais-



ser de 15 à 6 % le taux de rechute locale à dix ans des tumeurs précoces», illustre le Dr Alain Fourquet, chef du département radiothérapie de l'Institut Curie (Paris). Des protocoles moins contraignants que la radiothérapie classique (5 jours sur 7 durant 5 semaines) se développent. Comme l'irradiation hypofractionnée, qui diminue le nombre de séances et les rassemble sur une période plus courte, avec d'aussi bons résultats (possible dans environ un tiers des situations, de bon pronostic). Ou la curiothérapie, qui introduit la source radioactive directement dans la tumeur.

Une autre technique, en cours d'évaluation, consiste à irradier la zone en fin d'opération, afin de réduire le nombre des séances ultérieures. Fin juillet, deux études parues dans le *New England Journal of Medicine* ont également montré que traiter les ganglions mammaires internes (courant le long du sternum) quand ceux de l'aisselle sont atteints réduit encore le risque de rechute de 3 %. «Des progrès sont attendus avec la caractérisation génétique des tumeurs, précise le Dr Fourquet. Selon leurs types, on pourra prédire si elles sont plus ou moins sensibles à la radiothérapie et adapter

les doses en conséquence.» Sans oublier l'apport précieux des rayons pour traiter les douleurs dues aux métastases osseuses.

La chimiothérapie de plus en plus ciblée

C'est sans doute le traitement qui fait le plus peur. Pourtant, près d'une femme sur trois doit en passer par là. La chimiothérapie a pour objectif de supprimer d'éventuelles cellules tumorales résiduelles pour prévenir le risque de récidives. Mais l'administration de chimio se sera peut-être bientôt à ranger au rayon des souvenirs. En effet, l'apparition de «traitements ciblés» est en train de changer la donne.

C'est avec la découverte de tumeurs mammaires produisant en excès la protéine HER2, dans les années 1990, que tout a commencé. La mise au point d'un médicament agissant sur cette anomalie (trastuzumab, Herceptin®) et bloquant la croissance cancéreuse a diminué de moitié le risque de récidive pour les 15 % de femmes présentant ce type de tumeur. D'autres anticorps monoclonaux sont venus s'ajouter à la panoplie contre ces tumeurs. Une récente étude montre ainsi que le neratinib (inhibiteur de tyrosine kinase) augmente le taux de guérison des cancers très agressifs.

Autre idée qui commence à faire ses preuves : coupler ces médicaments qui ne s'attaquent qu'aux cellules cancéreuses avec la chimiothérapie, ce qui augmente l'efficacité tout en réduisant les effets secondaires. L'association de deux thérapies ciblées et d'une chimiothérapie est désormais la règle dans les cancers HER2 qui récidivent. «Le but est de combiner de plus en plus les traitements, confirme le Dr Fourquet. Certaines thérapies ciblées peuvent potentialiser la radiothérapie comme la chimiothérapie.» Reste à identifier de nouvelles cibles dans les tumeurs pour de tels médicaments. Mais de nombreuses molécules ou associations sont en développement.

BILAN ENCOURAGEANT DES THÉRAPIES CIBLÉES

L'Institut national du cancer (Inca) est confiant sur son programme destiné à permettre à des malades en échec thérapeutique d'accéder à des thérapies ciblées.

Pour accélérer l'émergence de traitements innovants au bénéfice des patients atteints de cancer, l'Institut national du cancer (Inca) a lancé depuis 10 mois des essais cliniques d'un nouveau type dans le cadre du programme AccSé (Accès Sécurisé à des thérapies ciblées innovantes). Ce programme vise à traiter les malades du cancer non plus en fonction de l'organe touché, mais en fonction d'anomalies génétiques retrouvées dans leur tumeur.

Élargir le champ d'application de nouveaux médicaments

Les thérapies ciblées sont des médicaments utilisés dans le traitement des tumeurs. Elles font partie de ce que l'on appelle la médecine de précision. Ces

médicaments sont conçus pour bloquer la croissance ou la propagation des cellules tumorales. Ils agissent sur les altérations moléculaires ou sur les mécanismes qui sont à l'origine de leur développement ou de leur dissémination. Seul bémol : ces médicaments sont mis au point, testés et autorisés pour un type précis de tumeurs alors qu'ils pourraient être efficaces pour un nombre plus vaste de cancers. D'où le lancement du programme de recherche AccSé, qui consiste à élargir le champ d'application de ces médicaments innovants à des tumeurs différentes dès lors qu'elles présentent les mêmes mutations génétiques.

Le crizotinib et le vemurafenib à l'essai

10 mois après le début de ce programme, Inca dressa un premier bilan encourageant. Depuis le démarrage de cet essai, en juillet 2013, 105 malades ont ainsi pu bénéficier du traitement



avec le crizotinib, explique le Pr Gilles Vassal, responsable de cet essai au centre anticancer Gustave Roussy (Villejuif). «Pour certains patients en situation d'échec thérapeutique, notamment dans le cancer du poumon, le crizotinib a montré des signes d'efficacité très encourageants» a-t-il ajouté. Un deuxième essai vient de démarrer

avec un autre médicament, le vemurafenib, utilisé dans le traitement de mélanome (un cancer de la peau). Environ 500 malades porteurs de la même mutation génétique et souffrant de cancer dans le cancer du poumon, de la prostate, de la thyroïde, de la vessie ou de leucémies, pourront bénéficier du traitement dans le cadre de cet essai.

LES THÉRAPIES COMBINÉES POUR ÉVITER LA RÉCIDIVE



Une chimiothérapie combinée à une thérapie ciblée après une intervention chirurgicale peut réduire le risque de récurrence d'un certain type de cancer du sein, selon les résultats d'un nouvel essai clinique.

Les femmes atteintes d'un tumeur cancéreuse du sein de petite taille mais agressive (type HER2 positif) sans signe de métastases, ont un risque non négligeable de voir le cancer réapparaître et se propager. Mais une nouvelle étude publiée dans le *New England Journal of medicine* montre que le risque de récurrence est amplement réduit avec des thérapies combinées.

Pour cette étude, première du genre, un groupe de 406 patientes atteintes de cancer du sein de stade 1 avec des tumeurs ne dépassant pas 3 cm, sans envahissement ganglionnaire, a reçu une combinaison de paclitaxel et de trastuzumab (Herceptin) pendant 12 semaines après l'ablation de la tumeur. Puis les femmes ont pris une monothérapie de trastuzumab pendant 6 mois. Elles ont ensuite été suivies pendant 3 ans. Périoche de l'issue de laquelle le taux de survie sans récurrence était de 98,7% grâce à ces thérapies combinées. Selon des études réalisées précédemment, le taux de survie sans récurrence de métastases traitées avec seulement de la chimiothérapie, va de 77,4% à 86,4%.

« Cet essai clinique est très convaincant. Il démontre qu'une combinaison de chimiothérapie de faible intensité avec l'anticorps Herceptin (pour bloquer la multiplication des cellules cancéreuses, ndr) est une approche de soin standard souhaitable pour les petites tumeurs inférieures ou égales à 3 cm », explique le Dr Eric Winer, de l'Institut du cancer Dana-Farber à Boston (Massachusetts), principal auteur de cette étude.

© iStockphoto

LUXATION CONGÉNITALE QU'EST-CE QUE LA DYSPLASIE DE LA HANCHE ?

Présente dès la naissance, la luxation congénitale (ou dysplasie) de la hanche concerne environ 6 bébés sur 1000. Plus le traitement est précoce, moins il y a de séquelles. Il est donc préférable que le diagnostic soit fait avant 3 mois.

Quelles sont les causes ?

La dysplasie de la hanche se traduit par une mobilité accrue de la tête du fémur dans l'articulation. A la naissance, environ 6 nouveau-nés sur 1000 vont présenter ce défaut, en majorité des filles. En général, le diagnostic n'est pas trop compliqué, car la tête du fémur du côté atteint est déplacée vers le haut et ne s'articule pas normalement avec le bassin. Ce diagnostic peut donc se faire dès la naissance et il est toujours possible de le confirmer par une échographie.

Les causes ne sont pas toutes connues. Certaines luxations seraient favorisées par une hyperlaxité des ligaments du fœtus, d'origine génétique et peut-être aussi hormonale. Un accouchement par le siège, un antécédent familial de luxation congénitale de la hanche ou certaines anomalies orthopédiques (un torticolis ou une déformation des pieds par exemple) sont également considérés comme des facteurs de risque.

Le dépistage clinique de la luxation congénitale de la hanche (LCH) fait partie de l'examen obligatoire du nouveau-né. Comme le souligne la Haute autorité de santé (HAS) dans ses recommandations, même si l'examen clinique à la maternité est normal, le dépistage doit être réalisé à chaque examen systématique jusqu'à l'âge de la marche. En effet, « une subluxation peut se constituer lentement après la naissance et n'est alors pas dé-



tectable dans le période néonatale, d'où l'importance de la répétition des examens cliniques jusqu'à l'âge de la marche ».

Si l'examen est anormal : une échographie permet de vérifier qu'il y a bien LCH.

Si l'examen est normal mais qu'il y a des facteurs de risque (sexe féminin, enfants avec antécédents familiaux de LCH, présentation par le siège) : une échographie devra être réalisée à l'âge d'un mois.

Si l'examen est normal et qu'il n'y a pas de facteurs de risque : des examens cliniques doivent être effectués régulièrement à chaque visite chez le pédiatre ou à la PMI, jusqu'à ce que l'enfant commence à marcher. Si une anomalie apparaît avant l'âge de 3 mois, une échographie est prescrite. Si cette

anomalie apparaît à partir du 4e mois (c'est-à-dire à 3 mois révolus) c'est une radiographie de contrôle qui est prescrite.

Il est important d'examiner les hanches des bébés régulièrement et de vérifier leur mobilité car une LCH non corrigée entraîne à long terme une boiterie dès le début de la marche, une douleur chronique et une atteinte dégénérative (arthrose) qui peut apparaître de façon très précoce, dès l'âge de 20 ans.

Luxation congénitale de la hanche : comment ça se soigne ?

Une fois sur trois, la hanche va se consolider toute seule, mais deux fois sur trois un traitement est nécessaire.

En cas de découverte très précoce, un lange semi-rigide

est placé entre les cuisses afin de les garder écartées, pendant environ trois mois.

En cas de découverte plus tardive, il est nécessaire d'exercer une traction sur l'articulation de la hanche avec un plâtre : c'est assez impressionnant mais après 4 à 6 mois de plâtre, la hanche retrouve sa bonne position.

Ce n'est qu'en cas d'échec (dans moins de 1% des cas) qu'il faut envisager une intervention chirurgicale. Cette opération consiste à sectionner une partie de l'os du bassin pour le réorienter et restaurer le bon fonctionnement du fémur dans l'os iliaque. L'opération est suivie du port d'un plâtre prenant la taille de l'enfant et descendant jusqu'aux oreilles pendant plusieurs semaines.

DÉCÈS PRÉMATURÉ : LE RYTHME CARDIAQUE EST UN BON INDICATEUR

D'après une récente étude chinoise, une fréquence cardiaque élevée (80 BPM environ) serait liée à un risque accru de mort prématurée. Nos explications et conseils.

En moyenne, la fréquence cardiaque d'un être humain « normal » se situe entre 60 et 100 battements par minute (BPM). Chez un athlète de haut niveau, cette fréquence est plutôt de 40 battements par minute, grâce à des exercices de cardio-respiratoires réguliers. Cependant, d'après une récente étude chinoise, plus le cœur bat rapidement, plus le risque de mort prématurée est élevé.

Ainsi, une personne dont la fréquence cardiaque serait de 80 battements par minute aurait 45% de risques supplémentaires de décéder de manière prématurée (troubles cardiovasculaires, infarctus, troubles cérébraux, troubles cardiaques...). De plus, une personne dont la fréquence cardiaque serait comprise entre 60 et 80 BPM n'aurait « que » 21% de risques supplémentaires par rapport

à la normale. « Nous précisons que ces statistiques sont valables pour toute la population, pas uniquement pour les personnes ayant des problèmes cardiaques » ajoute le Dr Dongfeng Zhang, de la Medical College of Qingdao University (Chine).

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs (dont les travaux ont été publiés dans la revue scientifique *Canadian Medical Association Journal*) ont compilé les résultats de 46 études internationales précédentes, portant sur un total d'1,2 million de patients et analysant 789 349 décès. Résultat ? Les chercheurs ont découvert qu'une augmentation de 10 battements par minute faisait grimper de 9 % environ le risque de décès – toutes causes confondues. Par ailleurs, cette même hausse (10 BPM) augmentait de 8% les risques de troubles cardiovasculaires.

« Nous encourageons les patients à mesurer régulièrement leur fréquence cardiaque,



de manière manuelle ou à l'aide d'un objet connecté. Et si elle est trop élevée, il peut être intéressant de miser sur des exercices adaptés, afin de la faire diminuer progressivement : respiration en cohérence cardiaque, sport d'endurance, méditation de pleine conscience... Une pratique régulière porte rapidement ses fruits. »

SAHARA OCCIDENTAL-
MAROC**Les syndicats de 9 pays d'Amérique latine et des Caraïbes affirment leur soutien à la lutte du peuple sahraoui**

Un groupe d'organisations syndicales de neuf (9) pays d'Amérique Latine et des Caraïbes, a affirmé, dans sa réunion organisée par l'Union générale des travailleurs de l'Equator (UGTE), dans la capitale équatorienne Quito, son soutien à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance.

Prenant part au forum, plusieurs délégations syndicales d'Argentine, Brésil, Colombie, Equateur, Salvador, Guatemala, Mexique, Pérou et de la République Dominicaine, ont condamné « les violations systématiques des droits de l'Homme dans les régions occupées du Sahara Occidental, notamment, la frange des travailleurs sahraouis ». Exigeant « la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons de l'occupant marocain », les délégations ont affirmé leur soutien à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance.

De son côté, l'Union générale des travailleurs de Saguia Elhamra et de Oued Dhab (UGTSARIO) s'est félicitée de la tenue de la 12e édition du Forum des syndicats des travailleurs dans les pays d'Amérique Latine et des Caraïbes ainsi que des efforts de l'Association équatorienne pour l'amitié avec le peuple sahraoui, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le forum a adopté plusieurs décisions par lesquelles, il a affirmé son soutien « inconditionnel » à la lutte du peuple sahraoui et à sa cause pour la liberté et l'indépendance, condamné les graves violations des droits de l'Homme dans les régions occupées du Sahara Occidental, et exigé la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis. Le forum a fait également part de sa vive condamnation du mur de la honte qui sème division et dispersion parmi le peuple sahraoui et met en péril la vie des civils sahraouis désarmés, ainsi que du pillage illégal des richesses sahraouies.

Le forum a également appelé l'Organisation des nations unies (ONU) et le Conseil de sécurité, à mettre un terme à l'occupation marocaine et à mettre fin à la souffrance du peuple sahraoui, en lui permettant d'exercer son droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

**TUNISIE - LIBYE:
Discussions pour la libération de pêcheurs tunisiens détenus en Libye**

Des discussions sont menées par la Tunisie avec les autorités libyennes pour la libération de 16 marins-pêcheurs Tunisiens, ont indiqué mercredi leurs proches.

Les marins pêcheurs Tunisiens dont l'embarcation avait été interceptée dimanche dans les eaux territoriales libyennes vont bien, ont précisé les mêmes sources. «Contactés par téléphone grâce à l'aide de sécuritaires libyens, les marins-pêcheurs ont rassuré qu'ils sont en bon état de santé et qu'ils sont bien traités», a affirmé l'un des frères des détenus. Dimanche, les autorités libyennes avaient intercepté deux bateaux de pêche tunisiens avec à bord 16 marins-pêcheurs.

Selon la Libye, les marins-pêcheurs étaient entrés dans les eaux territoriales libyennes. Des négociations sont menées par les deux pays pour trouver une solution à ce problème et libérer les deux bateaux et leur équipage.

**2^E TOUR DE LA PRÉSIDENTIELLE TUNISIENNE :
Début de la campagne électorale aujourd'hui**

La campagne électorale du deuxième tour de la présidentielle anticipée en Tunisie, débutera jeudi 3 octobre pour s'achever le 11 du même mois, ont rapporté mercredi des médias locaux.

Le scrutin présidentiel du deuxième tour se déroulera sur le territoire tunisien, dimanche 13 octobre et dans les circonscriptions électorales de l'étranger les 11, 12 et 13 octobre, précisent les mêmes sources.

Le deuxième tour réunira les candidats Kais Saïed et Nabil Karoui, arrivés successivement premier (18,7 % des suffrages) et deuxième (15,5%) au premier tour de la présidentielle du 15 septembre.

Le démarrage de la campagne pour le deuxième tour du scrutin présidentiel coïncide avec les derniers jours de la campagne pour les législatives qui s'achèvera le 4 octobre.

Outre les meetings que le deux candidats en lice ou leurs représentants vont animer à travers les gouvernorats de la Tunisie, des débats télévisés entre les deux prétendants seront organisés durant cette période.

La télévision publique tunisienne, l'un des organisateurs de l'émission des débats télévisés, se dit prête pour la réussite de l'événement et la garantie



de l'équité des chances entre les deux candidats. Le candidat du parti Qalb Tounes (Au coeur de la Tunisie) se trouve toujours en prison. La demande

portant sa libération a été une nouvelle fois rejetée, mardi, par la chambre d'accusation près la Cour d'appel de Tunis.

TUNISIE:**Nessma TV sanctionnée d'une amende pour diffusion d'une «publicité politique»**

Le conseil de la Haute autorité indépendante de la communication audiovisuelle (HAICA) en Tunisie a infligé une amende de 80 mille dinars à l'encontre de la chaîne de télévision privée Nessma TV pour diffusion d'une «publicité politique», rapportent des médias locaux.

Nessma TV est épinglée pour avoir diffusé une publicité politique au profit du candidat à la présidentielle Nabil Karoui et pour la «campagne de manipulation qu'elle mène contre le candidat Kais Saïed».

Dans un communiqué publié mardi, l'instance explique que l'émission «Ness Nessma» du 24 septembre 2019 a diffusé une photo de Kais Saïed, qualifié au second tour de la présidentielle, accompagnée du slogan du parti Ennahdha.

Le présentateur de



l'émission disant que Saïed était le candidat de ce parti.

Selon la HAICA, cette décision s'appuie sur les dispositions des articles 45 et 46 du décret-loi N 2011-116 du 2 novembre 2011, relatif à la liberté de la communication audiovisuelle et portant création de la HAICA.

Elle se base aussi sur l'ar-

ticle 29 de la décision commune de la HAICA et de l'ISIE datée du 21 août 2019 fixant les règles et les procédures de la couverture de la campagne électorale présidentielle et législative dans les médias audiovisuels.

La HAICA rappelle que le 14 septembre dernier, le conseil de l'instance a

décidé d'infliger une amende de 40 mille dinars à Nessma TV pour avoir fait de la «publicité politique» au candidat à l'élection présidentielle Nabil Karoui.

La chaîne de télévision privée tombe ainsi sous le coup de l'article 45 du décret-loi 2011-116 stipulant qu'il est interdit à tous les établissements de communication audiovisuelle de diffuser des programmes, annonces ou spots publicitaires pour un parti politique ou une liste électorale à titre onéreux ou gracieux...

En cas de récidive l'amende est portée double».

A rappeler que la HAICA a infligé à d'autres médias tunisiens des amendes durant la campagne électorale pour la présidentielle du 15 septembre, pour notamment la «diffusion de la publicité politique».

KENYA:**La police en état d'alerte face à des menaces d'attaques terroristes**

La police kényane est en état d'alerte maximale après avoir reçu des informations faisant état de l'envoi par le groupe terroriste somalien «Shabab», affilié à Al Qaïda, de sept de ses éléments au Kenya pour y perpétrer des attentats contre des sites stratégiques, indiquent, mercredi, des médias locaux citant des sources policières. Selon la police kényane, les membres des Shabab pourraient attaquer plusieurs institutions importantes dans les trois comtés de Kwale, Kilifi et Mombasa, notamment l'aéroport international Moi, la Kenya Ports Authority, l'aéroport international Moi et le terminus de la voie ferrée Standard Gauge.

Les comtés de Kwale et de Kilifi sont situés le long de la côte du pays, dans l'océan Indien, et sont frontaliers de Mombasa, la deuxième ville du Kenya

par sa population, au sud-ouest et au nord. «Il est probable que les éléments des Shabab pourraient cibler des sites tels que les hôtels et les plages le long de la côte kényane», souligne la police dans une alerte adressée aux services de sécurité du pays et relayée par les médias locaux.

La police pense aussi que «les terroristes utiliseront probablement des véhicules gouvernementaux pour passer inaperçus».

Cette alerte intervient suite à l'attaque menée lundi par un groupe armé des Shabab contre une base de l'armée américaine au nord-ouest de Mogadiscio, et aussi contre un convoi militaire de l'Union européenne dans la capitale somalienne. Elle intervient aussi à un jour où trois membres présumés des Shabab ont été tués et sept autres arrêtés, lors de deux raids dis-



crets menés, mardi, par des officiers de l'unité de police antiterroriste (ATPU) du Kenya à Likoni, dans le comté de Mombasa.

SYRIE: Le Comité constitutionnel, un pas vers le dénouement de la crise

Les contours du Comité constitutionnel pour la Syrie, créé sous l'égide de l'ONU, et qui a pour objectif l'élaboration d'une nouvelle mouture de la Constitution et l'organisation à terme d'élections libres, commencent à se dessiner et à se préciser au fil des jours, permettant de donner une lueur d'espoir quant à la fin de la crise dans ce pays.

C'est le premier résultat concret des pourparlers de paix syriens, entamés en janvier 2014, sous l'égide de l'ONU, et poursuivis depuis de façon intermittente, en parallèle des combats, qui ont fait des centaines de milliers de morts depuis le début de la crise en Syrie en 2011.

Tous les détails en rapport avec le comité sont désormais connus, à l'image du contenu et de la date de la première réunion, les membres devant y siéger, la durée de vie du mécanisme, les préalables des autorités syriennes, ainsi que les parties étrangères pouvant y prendre part. « Cette avancée peut et doit être le début d'une sortie politique » du conflit, a jugé le Secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres. La première réunion du Comité Constitutionnel aura lieu le 30 octobre à Genève en Suisse avec à l'ordre du jour l'examen de la Constitution syrienne de 2012. « Le Comité constitutionnel examinera la Constitution de 2012 (...) pour amender la Constitution actuelle ou rédiger une nouvelle Constitution », précise un document diffusé lundi par l'ONU.

« Cette réunion se déroulera en présence de tous les membres composant le Comité, à savoir les représentants du gouvernement syrien au nombre de 50, des représentants de l'opposition (50 membres) et des représentants de la société civile au nombre également de 50 », a précisé l'Organisation onusienne, notant que cette réunion large devra déboucher à la fin des travaux sur la désignation d'un « petit groupe de 45 membres - également répartis entre gouvernement, opposition et représentants de la société civile ».

« Ce groupe aura pour mission l'élaboration des propositions pour la future Constitution, à charge ensuite pour le « groupe large » de les adopter ou non », mentionne le document émanant de l'ONU.

La durée nécessaire pour la mise sur pied dudit Comité doit être, selon le ministre des Affaires étrangères syrien, Walid al-Moualem, ouverte.

« Aucun calendrier ou date-butoir ne sera imposé au Comité constitutionnel », a prévenu M. al-Moualem, samedi, lors de son intervention à la tribune de



l'Assemblée générale des Nations unies. La mise en place du Comité constitutionnel doit être prise en charge par les Syriens eux-mêmes et sans aucune ingérence étrangère, a encore mis en garde le chef de la diplomatie syrienne.

« Tout le processus doit être pris en charge par les Syriens eux-mêmes (...) sans aucune ingérence étrangère. Aucune condition préalable ne doit être imposée au Comité », a-t-il précisé.

Le Comité constitutionnel: premier accord entre le gouvernement et l'opposition

Au sujet du refus des préalables de quelque partie, Walid al-Moualem, a refusé aussi l'option préconisant la cessation des opérations militaires durant la mise en place du Comité en question.

« La guerre se poursuit en Syrie et nous poursuivons les opérations militaires jusqu'à la libération de l'ensemble de notre territoire et cela n'est pas en contradiction avec les travaux sur la mise en place de la nouvelle Constitution », a déclaré M. al-Moualem à la télévision syrienne.

Quant à la participation des parties étrangères à la première réunion du Comité constitutionnel prévue à Genève, trois pays, en l'occurrence la Russie, l'Iran et la Turquie, ont fait part de leur souhait de contribuer à l'aboutissement de cette initiative. « Les ministres des Affaires étrangères

de la Russie, de l'Iran et de la Turquie ont exprimé leur détermination à soutenir les travaux du Comité constitutionnel syrien en s'engageant avec les parties syriennes et le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour la Syrie », mentionne un communiqué publié sur le site web du ministère des Affaires étrangères russe, précisant que les ministres des AE des pays en question se sont réunis en marge de l'AG de l'ONU.

L'initiative de la mise en place d'un Comité constitutionnel est, pour l'émissaire onusien pour la Syrie, M. Geir Pedersen, le premier accord politique concret entre le Gouvernement et l'opposition pour commencer à mettre en œuvre des aspects clefs de la résolution 2254, à savoir arrêter un calendrier et des modalités pour l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

L'idée de former un Comité constitutionnel, chargé d'élaborer une nouvelle mouture de la Constitution, avait été agréée en janvier 2018, lors d'une conférence organisée par la Russie, dans la station balnéaire de Sochi, sur la mer Noire. Le projet découlait de la résolution 2254 des Nations unies, adoptée en décembre 2015, qui définit un plan de règlement du conflit en trois étapes: d'abord la mise en place d'une nouvelle « gouvernance » inclusive et non sectaire, puis la réforme constitutionnelle, et enfin la tenue d'élections libres, sous supervision onusienne.

IRAN: Le président du Parlement salue une initiative saoudienne de négociations

Le président du Parlement iranien, Ali Larijani, a salué, mardi, une proposition de l'Arabie saoudite d'organiser des pourparlers afin de résoudre des problèmes communs, a rapporté l'agence de presse iranienne Tasnim. « Nous nous félicitons que Mohammed ben Salmane (le prince héritier saoudien) a déclaré qu'il souhaitait résoudre les problèmes par des pourparlers avec Téhéran », a déclaré M. Larijani, ajoutant que tout dialogue entre l'Iran et l'Arabie saoudite est susceptible de contribuer à résoudre de nombreux problèmes de sécurité et politiques dans la région. Dimanche, le prince héritier, Mohammed ben Salmane, aurait déclaré qu'il préférerait une solution politique et pacifique à une solution militaire pour régler ses différends avec l'Iran.

Lundi, Ali Rabiee, porte-parole du gouvernement iranien, a confirmé que les dirigeants saoudiens avaient envoyé des messages au président iranien, Hassan Rohani, par l'intermédiaire du chef d'un Etat tiers, afin qu'ils mènent des négociations sur des problèmes communs.

Dans le même temps, le ministre iranien des Affaires étrangères a annoncé, lundi, que l'Iran était ouvert à un dialogue avec l'Arabie saoudite afin de régler des problèmes communs et à des discussions avec les Etats de la région afin de constituer une coalition pour la sécurité de la région.

Les tensions entre les deux pays sont montées particulièrement depuis le 14 septembre, après que deux grandes installations pétrolières saoudiennes ont fait objets d'attaques.

IRAK/MANIFESTATIONS: Barham Saleh et l'ONU appellent les forces de l'ordre à la « retenue »

Le président irakien Barham Saleh et l'ONU ont appelé mercredi les forces de l'ordre à la « retenue » après la mort la veille de deux manifestants dans des violences en Irak, que le Premier ministre et les forces de sécurité ont imputé à des « saboteurs ».

Plus d'un millier de manifestants se sont rassemblés à Baghdad mardi et dans plusieurs villes du sud, pour la première fois depuis la mise en place du gouvernement d'Adel Abdel Mahdi, il y a un an. Cette contestation sociale a réuni des mécontents qui protestent tant contre « l'indigence des services publics » que contre « le chômage galopant ». Les manifestations ont été dispersées par la force, d'abord avec des canons à eau, des grenades lacrymogènes et des balles en caoutchouc.

Puis, dans la capitale, des tirs à balles réelles des forces de l'ordre ont résonné pendant des heures dans l'ensemble du centre, où se trouve la place Tahrir, départ traditionnel des cortèges.

Deux manifestants ont été tués et 200 personnes blessées, en grande majorité des civils, selon des responsables de la Santé.

Mercredi matin, les forces antiémeute se sont massivement déployées aux abords de la place, dont tous les accès ont été bloqués, selon des médias.

Le président Barham Saleh a répliqué sur Twitter que « manifester pacifiquement » était « un droit constitutionnel », soulignant que « les forces de l'ordre sont là pour protéger les droits des citoyens ». « Nos jeunes veulent des réformes et du travail, c'est notre devoir de satisfaire ces demandes légitimes », a encore écrit M. Saleh. De son côté, la représentante de l'ONU en Irak, Jeanine Hennis-Plasschaert, citée par des médias, s'est dite « très inquiète » et a exhorté « les autorités à la retenue ». La Commission des droits de l'Homme du Parlement a, elle, dénoncé une « répression » qui constitue « une faute » et dont « les responsables devront rendre des comptes ».

Le président du Parlement a réclamé une enquête, de même que le dignitaire religieux Moqtada Sadr. Toutefois, M. Abdel Mahdi a salué « la grande responsabilité et la retenue des forces armées » face à « des agresseurs (...) ayant délibérément fait des victimes parmi les manifestants innocents ». Ce communiqué a suscité des commentaires enflammés sur les réseaux sociaux mercredi matin, alors que des politiciens ont apporté leur soutien aux manifestants.

APR

YÉMEN: Le gouvernement yéménite demande à l'ONU d'intervenir pour mettre fin au blocus de Hodeïda

Le gouvernement du Yémen a demandé mardi aux Nations Unies d'intervenir « immédiatement » pour mettre fin au blocus de l'aide alimentaire dans la ville portuaire de Hodeïda, sur la mer Rouge.

Le ministre yéménite de l'Administration locale, Abdul-Raqeab Fatih, a demandé à la Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations

Unies au Yémen, Lise Grande, de « mettre immédiatement la pression sur les combattants houthis afin de permettre l'acheminement des secours et de l'aide alimentaire dans le district de Durayhmi, à Hodeïda ».

M. Fatih, qui préside également le Haut Comité de secours du Yémen, a fermement condamné les actes des Houthis qui ont empêché le Programme

alimentaire mondial de livrer des denrées alimentaires aux habitants de Durayhmi.

Dans un communiqué publié par l'agence de presse officielle Saba, le ministre yéménite a exhorté les organisations internationales, en particulier les Nations Unies, à porter secours aux personnes qui ont un besoin urgent d'aide.

Les rebelles houthis

contrôlent une grande partie de Hodeïda, tandis que les troupes gouvernementales soutenues par la coalition arabe dirigée par l'Arabie Saoudite ont progressé vers les districts du sud-est.

Le Yémen est plongé dans une guerre depuis que les rebelles houthis ont pris le contrôle de toutes les provinces du nord, y compris la capitale Sanaa en 2014.

JOURNÉE DE L'IMMIGRATION/RÉVOLUTION
DU 1ER NOVEMBRE:

Zitouni préside une réunion de préparation

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a présidé, mardi à Alger, la réunion de la commission nationale de préparation de la célébration des journées et fêtes nationales à la veille de la célébration de la journée de l'immigration et de l'anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.



A cette occasion, le ministre a affirmé que les festivités célébrant la journée de l'immigration coïncidant avec le 17 octobre de chaque année et le 65e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre devront revêtir «un caractère national spécifique» à la hauteur des aspirations du peuple algérien. «Ce peuple qui a fait montre d'attachement à l'histoire de son pays, tout en restant fidèle aux serments des moudjahidine et des chouhada en brandissant l'emblème nationale et en scandant des slogans

commémorant les symboles de la glorieuse Révolution». «Il incombe au ministère des Moudjahidine en coordination avec les secteurs concernés d'organiser ces cérémonies qui coïncident avec d'importantes mutations que connaît l'Algérie», a-t-il ajouté.

Evoquant les principaux axes du programme de commémoration du 58e anniversaire de la journée de l'immigration qui se tiendra à Chlef, le ministre a annoncé le programme du 65e anniversaire de la Glorieuse Révolution qui

prévoit des conférences et des activités organisées par les musées locaux.

Il a rappelé que ces festivités auront lieu au niveau de l'ensemble des communes du pays. La réunion à laquelle ont participé plusieurs secteurs y compris le représentant de l'organisation des moudjahidine et les secrétaires généraux de l'organisation nationale des fils de moudjahidine et l'organisation nationale des enfants de Chouhada a été sanctionnée par des recommandations visant dans l'ensemble à réussir cette cérémonie.

TIZI-OUZOU: Le patrimoine immatériel célébré à travers l'institution de Tajmaât

La 4ème édition du Salon du patrimoine culturel immatériel, placée cette année sous le thème "Tajmaât, symbole des valeurs et des liens sociaux au sein des populations villageoises", se tiendra du 06 au 08 octobre courant à Tizi-Ouzou, a indiqué mardi un communiqué de la direction locale de la culture. Le patrimoine culturel immatériel "ne se manifeste pas uniquement dans les monuments et les collections d'objets, il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, rituels et événements festifs", est-il noté dans le même document. Cette édition sera, aussi, l'occasion de rendre un hommage à deux grandes figures qui ont contribué dans la transmission du patrimoine aux générations

futures en l'occurrence Khadija Chikhi, icône de la chaîne II et Chami Mohamed, archiviste, conservateur du patrimoine audiovisuel algérien. Au programme de cette manifestation, qu'accueillera la maison de la Culture mouloud Mammeri, des expositions de livres autour du patrimoine culture immatériel avec la participation des musées nationaux d'Arts et Traditions Populaires d'Alger et de Médéa ainsi que des maquettes de l'architecture traditionnelle et des tableaux de peinture reproduisant les aspects de l'organisation sociale traditionnelle. Plusieurs conférences seront, également, animées notamment, par Boukhlef Farid, historien chercheur au Centre de recherche en langue et culture amazighe de Bejaïa qui traitera de "Tadjmaât en Kabylie, histoire d'une organisation" et Takharoubt Slimane, an-

thropologue, chercheur, au même centre qui abordera l'"Impact socio-culturel de Tadjmaât sur la société kabyle." Il est également prévu l'engagement d'une réflexion qui réunira des experts, auteurs, artisans et artistes ainsi que le mouvement associatif pour "la sauvegarde et la valorisation de cet héritage qui caractérise la région, à travers l'identification, la recherche, la documentation, la protection et la revitalisation des différents aspects de ce patrimoine", a-t-on indiqué de même source. Des ateliers de contes pour enfants seront également programmés dans le cadre de cette manifestation qui sera clôturée par une visite au village Hora (commune de Bouzguène, 70 Km à l'Est de Tizi-Ouzou) en compagnie des associations culturelles pour assister au déroulement de tajmaât.

APS

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Wilaya de Bejaia - Daira de Bejaia - Commune de Bejaia
NIF : 096206019213142

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 16/2019

- Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : **Aménagement et Revêtement voie IGHIL IZZA 2ème tranche.**

- Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de la commune de Bejaia sis Rue Si El Houes Bejaia contre paiement de 1.000,00 DA représentant les frais d'impression.

A - Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature
- Une déclaration de probité (renseignée singée et datée selon le modèle joint en annexe)
- Registre de commerce
- Statut de l'entreprise légalisé
- Certificat de Qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale Travaux publics, ayant la catégorie 03 et plus.
- Attestation fiscale
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Casier judiciaire en cours de validité (moins de trois mois)
- Extrait de rôle apuré ou échéancier
- Mise à jour CNAS apurée ou échéancier.
- Mise à jour CASNOS apurée ou échéancier.
- Mise à jour CACOBATPH apurée ou échéancier.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les soumissionnaires disposant de personnalité morales (SARL, SNC, EURL,etc.)
- Référence professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution avec les montants et les procès verbaux de réceptions provisoires des 05 dernières années, signées par le maître de l'ouvrage
- Liste des moyens matériels mobilisables (engagement) signé et cacheté, accompagné des cartes grises au nom de l'entreprise .
- Liste des moyens humains (engagement) signé et cacheté
- Planning et délai global de réalisation

2-L'OFFRE TECHNIQUE

Instruction remise aux soumissionnaires paraphée, signée, datée par le soumissionnaire
La déclaration à souscrire (renseignée singée et datée selon le modèle joint en annexe)

3-L'OFFRE FINANCIERE

- la soumission dûment paraphée et cachetée
- le cahier de prescription spécial
- bordereau des prix unitaires
- le devis quantitatif et estimatif
- Les offres doivent être adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bejaia, Rue Si El Houes sous triple enveloppes cachetée et fermée. L'enveloppe extérieure doit être anonyme portant mention obligatoire suivante :

A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNALE DE BEJAIA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 16/2019

Aménagement et Revêtement voie IGHIL IZZA 2ème tranche.
SOUSSION A NE PAS OUVRIR

- La date limite de réception des offres est fixée à **Quinze (15) Jours** à 12H00 à compter de la date de première du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.
- L'ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour de dépôt des offres à 14 H 00 au siège de l'A.P.C. Les soumissionnaires sont invités à participer à la séance d'ouverture des plis.

DK NEWS

Anep : 1916021027 du 03/10/2019

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION
FONCIERE URBAINE
WILAYA DE DJELFA

NIF : 0005170302743040000

AVIS D'ANNULATION D'ATRIIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret Présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics.

- Suite à l'audience du 01/10/2019 du comité des marchés publics de wilaya L'Agence de gestion et de régulation foncière urbaine de la wilaya de Djelfa annonce a tous les soumissionnaires de l'appel d'offre pour le lancement avec exigence de capacité minimal N°09/19 paru le journal El Mihwar el Youmi du 06/06/2019 et DK News du 09/06/2019 concernant la réalisation des travaux de viabilisation des lotissements sociaux (ASSAINISEMENT + AEP + OUVERTURE DES PISTE) des lots suivant:

Lot n°02 : pos15 commune ain oussera,
Lot n°03: pos 20 commune ain oussera et
Lot n° 05: ain elbel est annulée

Suite à l'annonce d'attribution provisoire restreint paru dans le journal El Mihwar el Youmi du 29/07/2019 et DK News du 28/07/2019.

DK NEWS

Anep : 1916021243 du 03/10/2019

ALGÉRIE-CHINE

Rabehi inspecte avec l'ambassadeur chinois «le projet d'un complexe de la culture et des loisirs» à Baraki

Le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabhi, a inspecté mardi au niveau de la commune de Baraki (Alger), en compagnie de l'ambassadeur de la République de Chine à Alger, Li Lian He, le terrain consacré à la réalisation du projet d'un «complexe de la culture et des loisirs» pour s'enquérir des différentes procédures prises pour le lancement du projet.

A cette occasion, le ministre a affirmé que le projet de réalisation du complexe, don de la Chine, qui s'inscrit dans le cadre du raffermissement des relations bilatérales, «dénote les relations séculaires entre les deux pays», ajoutant que le projet sera réalisé sur un terrain d'une superficie d'environ 10 hectares, et comportera plusieurs structures culturelles, artistiques et sportives (des salles de lecture, des ateliers, des salles multimédia, des salles de cinéma, salle de sport, une piscine, une auberge de jeunes, un jardin d'enfant, et des terrains de sport).

Dans ce cadre, le ministre a félicité l'ambassadeur de Chine à Alger à l'occasion de la célébration du 70ème anniversaire de l'institution de la République populaire de Chine, soulignant la profondeur des relations algéro-chinoises qui remontent à la Guerre de libération, la Chine faisant partie des premiers pays à avoir reconnu le Gouvernement provisoire de la République al-

gérienne (GPRA) en 1958.

Concernant le financement de ce don chinois, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement et ministre de la Culture par intérim, a indiqué qu'une cellule de travail conjointe a été mise sur pied pour étudier la manière de transférer les fonds du côté chinois (qui est actuellement au niveau de l'ambassade de Chine à Alger) à la partie algérienne sur trois tranches pour commencer les travaux. M. Rabehi s'est félicité du choix architectural qui respecte le cachet urbanistique algérien.

Pour sa part, l'ambassadeur chinois à Alger, Li Lian He a rappelé les relations bilatérales liant les deux pays, ajoutant que son pays accordait «un intérêt majeur» au développement des relations avec l'Algérie. M. Li Lian He a réitéré dans ce contexte la disponibilité de la Chine à soutenir «la coordination stratégique avec la partie algérienne» et élargir la coopération bilatérale dans les différents domaines afin de



«hisser le niveau du partenariat stratégique global sino-algérien». Rappelant l'initiative de «la ceinture et la route» et le concept de «construire une société de destin commun de l'humanité», le diplomate chinois a souligné que les deux parties continuent à intensifier et coordonner leurs efforts sur la scène politique internationale pour protéger les intérêts communs des pays en voie de développements.

M. Li a réitéré le soutien de la

Chine à l'Algérie, ajoutant qu'elle œuvrera au renforcement du développement économique en Algérie au mieux des relations historiques liant les deux pays». De son côté, le président de l'APC de Berraki, Elhadj Ghazi a déclaré à l'APS que la réalisation du centre culturel au niveau de la cité Dia Elbaraka (Berraki) est un acquis au profit des citoyens, saluant l'initiative de la République populaire de Chine en faveur de la commune.

FIBDA 2019 : Forte affluence dès les premières heures

Le 12e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a ouvert ses portes, mardi après-midi à Alger, devant un public fort présent dès les premières heures à l'esplanade Riad El Feth.

Majoritairement lycéens et universitaires, certains visiteurs se sont enquis du stand de l'Amérique aussi simple soit-il, décoré d'affiches et de posters reflétant les héros du comique américains de Marvel, D.C Comics, Superman, Batman et Wonder Woman. D'autres ont préféré entamer leur visite chez Bouhra Mokhtari, auteur de la BD «Les aventures de Zozo», qui expose par la même ses albums et tableaux artistiques. A l'instar de l'Espagne et de Cuba, la Pologne a intéressé les jeunes visiteurs à travers l'exposition du bébésiste Jakub Rebelka intitulée «La cité des chiens».

Le public était également au rendez-vous avec l'exposition du magazine «Méki-deche» (1969) qui célèbre son 50ème anniversaire lors de cette manifestation.

Présent à la cérémonie d'inauguration, aux côtés d'autres membres du gouvernement et de la commissaire du Fibda, Dalila Nadjem, le ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi, a donné le coup d'envoi de cette manifestation de grande envergure.

Doublement distingué, Sid Ali Oudjiane a remporté le prix de la meilleure «affiche» en prévision de la 12ème édition du Fibda 2019, et le prix «d'excellence» lui offrant un voyage tous frais payés pour la participation au festival international de la bande dessinée «Comic-Con international» prévu à San Diego (Etats Unis) en juillet 2020. Le Fibda 2019 se poursuivra jusqu'au 15 octobre prochain avec plusieurs activités inscrites au programme.

APS

GUELMA :

Ouverture d'une formation dans l'art du conte avec la participation de 20 jeunes

Le coup d'envoi d'une session de formation théâtrale dans l'art du conte a été donné, mardi après-midi, à la maison de la culture Abdelmajid Chafij de Guelma avec la participation de 20 jeunes, sous l'impulsion du théâtre régional Mahmoud Triki.

Le programme de formation s'étalera sur 4 jours avec des participants représentant des associations et des coopératives artistiques et culturelles et d'autres qui intègrent le monde théâtral pour la première fois, a précisé à l'APS le directeur du théâtre régional de Guelma, Rachid Djrourou en marge de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation à laquelle ont assisté les autorités locales.

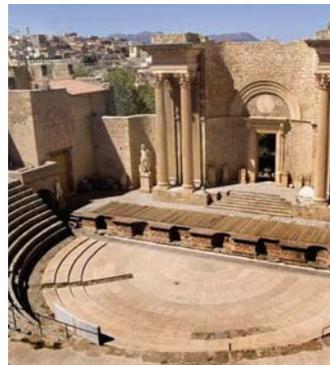
Cette formation est encadrée par 2 spécialistes en la matière, de renommée nationale et méditerranéenne, à savoir Kada Bensemicha de Sidi Bel Abbès et Amar Madhi de Grenoble (France), a souligné le même responsable, annonçant la présentation, à la clôture de cette manifestation, d'un show

collectif dans l'art du conte.

Les participants à cette formation bénéficieront de connaissances théoriques et de cours pratiques concernant les principes de l'art du conte, a indiqué pour sa part Kada Bensemicha, comédien, metteur en scène et spécialiste dans l'art du conte et le théâtre de marionnettes, précisant que la formation sera axée sur les méthodes d'élaboration du texte, sa répartition et son exécution sur la planche ou dans la rue.

Cet artiste qui présente ses shows dans l'art du conte en langues arabe, française et espagnole a précisé que l'objectif de cette formation était de véhiculer l'expérience aux artistes en herbe tout en mettant en valeur cet art qu'on appelle localement «El Goual» ou «El Meddah», considéré comme un patrimoine populaire immatériel à préserver car contenant un message d'amour et de tolérance.

Les participants, dont 6 jeunes diplômés en formation professionnelle, ont exprimé



leur impatience pour acquérir de nouvelles compétences et finesse dans l'art du conte pour améliorer leur prestation dans ce domaine.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبويزيرية
بلدية بن عكنون
رقم: 11/م ش 2019/

**إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة وعدم الملاءمة**

يعن السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع محطات الغسل، بالمحل الكائن بـ 10 شارع بدير تومي المسمى عن الحاج سلفيا من مونس رقم 11 - بن عكنون - ، والمستغل من طرف السيد صديقي ياسين.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم، مدعون للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

ابتداء من : إلى غاية

DKNEWS 03/10/2019

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبويزيرية
بلدية بن عكنون
رقم: 13/م ش 2019/

**إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة وعدم الملاءمة**

يعن السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع هويات و هويات تقليدية ، بالمحل الكائن بـ حي مونس قطعة رقم 01 الطابق الأرضي - بن عكنون - ، والمستغل من طرف السيد بدير حبات.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم، مدعون للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

ابتداء من : إلى غاية

DKNEWS 03/10/2019

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبويزيرية
بلدية بن عكنون
رقم: 13/م ش 2019/

**إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة وعدم الملاءمة**

يعن السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي لبلدية بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع مطعم بالمحل الكائن بـ مستشفى بن عكنون ، والمستغل من طرف السيد مور عي.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في إبداء رأيهم، مدعون للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية ولمدة خمسة عشر (15) يوما.

ابتداء من : إلى غاية

DKNEWS 03/10/2019

VIOLENCE DANS LES STADES: Conditions et modalités de travail des stadiers fixées par un décret exécutif

Les conditions et modalités de travail des stadiers ont été fixées par le décret exécutif 19-252 du 16 septembre 2019 relatif aux conditions et modalités liées à l'organisation, à la sécurisation et au déroulement des manifestations sportives dans les infrastructures sportives.

Selon ce texte réglementaire paru au Journal officiel, les stadiers bénéficient d'indemnités journalières versées par l'employeur à l'occasion des manifestations sportives. L'employeur doit souscrire toutes assurances couvrant les risques auxquels sont exposés les stadiers qui doivent également bénéficier d'une protection contre d'éventuelles agressions. L'article 27 du décret exécutif 19-252 fixe les prérogatives des stadiers qui seront chargés d'inspecter l'infrastructure sportive avant, pendant et après la manifestation sportive, de contrôler les accès intérieurs et extérieurs des infrastructures sportives, d'assurer l'orientation et la séparation des spectateurs et de s'assurer que tout spectateur à une place conforme à son billet.

Ils sont également chargés d'appliquer le règlement intérieur de l'infrastructure sportive, d'informer les services compétents, les premiers secours, la protection civile et toute autre instance concernée des faits menaçant la sécurité au sein de l'infrastructure sportive, de veiller à la sécurité et de protéger les spectateurs, les personnalités, les loueurs, les officiels et toute personne dans l'infrastructure sportive, de protéger les joueurs et les personnels d'arbitrage lors de leur entrée et leur sortie, notamment sur l'aire de jeu.

Ils peuvent également empêcher toute personne dépourvue de billet ou d'accréditation ou autre autorisation d'accéder à l'infrastructure, notamment dans les zones réservées, s'assurer que tous les escaliers et les points d'entrée et de sortie restent dégagés à tout moment, procéder à la rétention de tout objet interdit ou tout autre objet dangereux et le remettre aux services compétents, contrôler les véhicules entrant dans l'infrastructure sportive, faciliter l'accès à l'infrastructure sportive pour les personnes handicapées et prodiguer les premiers secours d'urgence, si nécessaire. Les stadiers, qui doivent porter uniquement des signes distinctifs avec la mention «stadier», sont tenus d'avoir un comportement «correct».

ALGER: Aucun problème de disponibilité des dotations allouées au secteur des Sports et de la jeunesse (Wali)

Le wali d'Alger, Abdelkhalek Sayouda, a affirmé mardi à Alger qu'aucun problème n'était posé par rapport aux dotations destinées au secteur des sports et de la jeunesse dans la wilaya d'Alger, précisant que le retard accusé dans la réception de plusieurs structures sportives est dû au non respect, par les maîtres d'œuvre, des délais de réalisation.

Le wali d'Alger qui a effectué une visite d'inspection des projets relevant du secteur des Sports et de la jeunesse dans toutes les circonscriptions administratives de Cheraga, Hussein Dey et El-Harrach a rassuré qu'il n'y a aucun problème lié aux dotations allouées à ce secteur à Alger ajoutant que «le retard accusé dans la réception de plusieurs structures est du au non respect des délais de réalisation par les maîtres d'œuvre, d'où la nécessité de visites effectuées pour s'enquérir de l'avancement des travaux».

«Le stade de Ibrahim Rabah Bagar à Dely Ibrahim sera réceptionné en fin d'année en cours après 3 ans de retard accusé», a-t-il indiqué, qualifiant cette structure de «stratégique» par rapport à la circonscription de Cheraga.

Concernant le stade de Zioui à Hussein-Dey, M.

Sayouda a fait savoir qu'il s'agissait d'un stade à grande valeur historique qui devrait être réhabilité et restauré pour accueillir les différentes équipes sportive tant pour l'entraînement que pour les

rencontres. A ce propos, le wali a demandé aux responsables de la direction des sports et de la jeunesse d'Alger d'élaborer une étude pour consacrer le budget nécessaire à la restauration de ce stade.

Dans la circonscription administrative d'El Harrach, le même responsable a distingué plusieurs équipes sportives dans plusieurs disciplines, avec octroi de subventions financières à leur profit en vue de les aider à réaliser de meilleurs résultats lors de la nouvelle saison sportive.

Le wali a accordé à l'équipe de l'Union sportive madinet El Harrach (USMH) une subvention financière d'un montant de 2 milliards de centimes, affirmant que la wilaya euvrera à l'aide de cette équipe historique avec tous les moyens afin qu'elle surpasse



sa crise actuelle et retrouver sa véritable place historique.

Pour rappel, le wali d'Alger, a mis l'accent, quelques jours auparavant, sur l'impératif achèvement des travaux d'aménagement et la réception, avant le 10 octobre prochain, des stades du 20 août 1955 (commune de Belouizdad), de Rouiba, d'El Mohamadia et de Dar El Beida, car étant homologués par la Ligue de football professionnel (LFP) pour accueillir les différents matchs de la 1ère et

2ème divisions et garantir des espaces d'entraînements en prévision de la participation des clubs algérois aux différentes compétitions sportives continentales et internationales.

L'achèvement des travaux au niveau de ces stades dans les délais fixés devra réduire la pression sur le stade de Bologhine «Omar Hamadi» et du 5 juillet et permettre à toute les équipes sportives d'organiser des rencontres «en toute tranquillité», avait-t-il insisté.

CHAMPIONNAT ARABE DE HANDBALL / FINALE : Le GS Pétroliers à une victoire du titre

Le GS Pétroliers n'est plus qu'à une victoire du titre de champion arabe de handball (messieurs) qu'il tentera de décrocher jeudi à Amman (14h00 algériennes), à l'occasion de sa finale face aux Qataris d'Al-Gharafa.

Le représentant algérien retrouve en finale un adversaire qu'il avait déjà affronté durant le Tour préliminaire, sans pouvoir cependant le battre, s'inclinant pour la seule fois du tournoi (33-31 pour le compte de la deuxième journée du groupe A).

Al-Gharafa reste d'ailleurs invaincu depuis le début du 35e Championnat arabe des clubs champions de handball messieurs. Mais pour l'arrière-gauche du GSP Messaoud Berkous, contacté par l'APS, la donne a changé et son équipe sait à quoi s'attendre jeudi.

«Nous avons accordé beaucoup d'importance à Al-Gharafa durant le Tour préliminaire, certains joueurs étaient téjanisés, c'est un erreur qui ne se reproduira plus, a-t-il promis.

Nous tâcherons aussi d'effacer nos lacunes face à un adversaire qui ne pardonne pas derrière, notamment les déchets techniques et les pertes de balle». Excepté le faux pas face aux Qataris, les hommes de Réda Zeguili n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires, dont les Koweïtiens de Burgan qu'ils ont battus à deux reprises (28-17 en poule et 32-25 en demi-finales).



«La présence de cette équipe dans le dernier carré nous a surpris. Elle a joué ses chances à fond après avoir terminé dernière du groupe avec un zéro pointé, s'offrant notamment le club d'Al-Koweït en quarts. Nous nous attendions plus à retrouver par exemple l'ES Tunis dont l'élimination précoce était inattendue», a ajouté l'international algérien.

Revenant à la finale de jeudi et le titre qui attend au bout du parcours, Berkous estime que le GSP, dont l'effectif connaît une opération de rajeunissement, «a les moyens de le gagner» avec «de jeunes joueurs qui apprennent vite».

«Après notre absence au Championnat d'Afrique des clubs, nous avons tout fait pour honorer de la meilleure des manières notre participation au rendez-vous arabe, ce qui n'a pas été facile.

Nous sommes confiants, nous voulons ce titre. Il faut seulement éviter de commettre les erreurs du précédent match face à Al-Gharafa», a insisté le titulaire inamovible du Sept national.

Le match de classement pour la médaille de bronze aura lieu mercredi à 15h00 entre Burgan et les Saoudiens d'Al-Wehda.

CYCLISME:

Onze équipes portent plainte contre l'Union cycliste internationale

Le groupement Velon, qui réunit onze équipes WorldTour, a annoncé mardi avoir déposé une plainte antitrust auprès de la Commission européenne contre l'Union cycliste internationale (UCI), l'autorité qui dirige son sport.

Velon, qui dit être confrontée à un «refus de dialogue constructif» par l'UCI, accuse la fédération internationale d'avoir cherché «à favoriser (s)es intérêts commerciaux au détriment des équipes».

«L'UCI a utilisé son pouvoir réglementaire et son influence politique pour tenter de bloquer les activités commerciales de Velon et des équipes de manière incorrecte et illégale», estime le groupement à propos des Hammer Series, des

courses-exhibitions que Velon tente en vain depuis 2017 de développer.

Les Hammer Series, au format inédit (trois jours de course à l'adresse de différentes catégories de coureurs) et au mode de classification complexe, privilégient l'aspect collectif du cyclisme, jusqu'à supprimer le classement général individuel.

Sans parvenir à convaincre jusqu'à présent public et médias.

Dans son communiqué, Velon a mis également en cause la procédure d'adoption par l'UCI de nouveaux règlements techniques «sans consultation des parties prenantes du sport, même avec sa propre commission de lutte contre la fraude en

matière d'équipement et de technologie».

Pour sa part, l'UCI a déclaré n'avoir pas reçu notification «du dépôt de la plainte (...) Si cela devait être le cas, elle prendrait alors les dispositions nécessaires, dans les formes appropriées».

«Conformément à sa mission, l'UCI continuera à travailler à la mise en oeuvre de la nouvelle organisation du cyclisme sur route professionnel masculin, avec toutes ses parties prenantes et dans l'intérêt de chacune d'entre elles», a ajouté la fédération dirigée par David Lappartient. Les onze équipes citées par Velon sont Bora, CCC, Deceuninck, Education First, Lotto, Mitchelton, Ineos, Jumbo, Sunweb, Trek et UAE.

LIGUE 1 ALGÉRIENNE (7E JOURNÉE) : Le NC Magra reste finalement à Sétif (LFP)

Le NC Magra, qui avait envisagé de changer de domiciliation après sa défaite à domicile contre le CS Constantine (1-2) lors de 5e journée de Ligue 1 algérienne de football, continuera finalement à recevoir au stade du 8-Mai 1945 de Sétif, où il accueillera le MC Alger le 5 octobre courant, à 16h00, pour le compte de la septième journée.

Nouveau promu en Ligue 1, le NCM dispose d'un petit stade communal, qui ne répond pas aux normes exigées par le championnat d'élite, d'où la décision de transférer sa domiciliation au stade du 8-Mai 1945 dès l'entame de la saison en cours. Les choses s'étant relativement bien passées au cours des deux premiers matchs à Sétif, avec des victoires (1-0) contre l'ASO Chlef, puis (2-1) contre l'USM Bel-Abbès, le NCM n'avait vu aucune utilité à transférer ses quartiers ailleurs.

Mais la défaite survenue contre le CSC avait changé la donne, poussant la direction du club à envisager de changer de domiciliation, avec l'espoir d'augmenter les chances de performance de son équipe fanion. Fina-



lement, au moment où on s'attendait à voir le NCM transférer ses quartiers ailleurs, il a décidé de rester à Sétif. Du moins, pour son

prochain match à domicile contre le MC Alger. Le match NCM-MCA de la catégorie réserve est également programmé le 5 octobre, à

10h00, et il sera «domicilié au stade de Berhoum», a encore annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué.

DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR. OUEST) SCM ORAN: L'accession en Ligue 2 en ligne de mire

Le SCM Oran, troisième au classement de la division nationale amateur (Gr. Ouest) la saison passée, espère faire mieux cette année en fixant comme objectif l'accession en Ligue 2 de football, a indiqué mercredi son entraîneur Fayçal Meguenni.

«Notre objectif pour cette saison est d'accéder en Ligue 2. Le fait d'avoir revu à la hausse le nombre de clubs devant accéder au palier supérieur nous encourage à tout donner pour être parmi les heureux élus», a déclaré à l'APS le coach de la formation oranaise. Après avoir réalisé deux victoires de rang, lors des deux premières journées, les protégés de Meguenni ont

concedé leur première défaite, samedi passé, face aux voisins de l'IRB El Kerma au stade d'Es-Sénia où reçoivent les «Kermaoua» depuis la précédente journée vu que leur stade n'a pas été homologué.

«C'est une défaite amère dans la mesure où nous avons dominé les débats. Malheureusement, l'efficacité nous a fait défaut ce jour-là.

Aussi, le mauvais état du terrain nous a sensiblement pénalisés», a regretté le coach qui a remplacé Bachir Mecheri, passé au MC Oran, aux commandes techniques de «Medioni» lors de l'intersaison.

Le SCMO, qui a reculé à la quatrième

place avec six points accusant un retard de trois unités sur les deux co-leaders, l'IRBEK et le CR Témouchent, espère renouer vite avec la victoire, a insisté son entraîneur, mais sa mission sera difficile à l'occasion de la réception jeudi au stade Bouakel (15h00) du CRT. «Ce sera un véritable test pour nous car nous aurons à affronter un autre candidat à l'accession, qui a réussi une mention complète pendant les trois premières journées du championnat», a commenté Fayçal Meguenni, dont le club est confronté à des problèmes financiers énormes, à l'instar d'ailleurs des autres formations nationales à tous les niveaux.

MATCHS AMICAUX :

La Colombie sans James et Falcao contre le Chili et l'Algérie

Le sélectionneur de l'équipe de Colombie, Carlos Queiroz, a retenu 24 joueurs pour les deux matchs amicaux du mois d'octobre face respectivement au Chili, le 12 et l'Algérie le 15, a indiqué la Fédération colombienne de football sur son site officiel.

La liste est marquée par l'absence du maître à jouer de l'équipe, le milieu de terrain madrilène James Rodríguez qui aurait demandé

à la Fédération colombienne de football ainsi qu'à son coach Carlos Queiroz de ne pas le convoquer pour le prochain stage afin de «profiter de cette date FIFA pour se concentrer sur son club et retrouver une place de titulaire avec le Real».

L'attaquant Radamel Falcao, qui vient de quitter l'AS Monaco pour Galatasaray, n'a pas été retenu non plus par le technicien portugais.

Selon la presse colombienne,

Queiroz cherche à voir à l'oeuvre d'autres attaquants à l'image d'Alfredo Morelos (Glasgow Rangers, Ecosse) ou encore Luis Sinisterra (Feyenoord, Pays-

Bas). La Colombie affrontera le Chili le 12 octobre à Alicante (Espagne) et l'Algérie le 15 du même mois au stade Pierre-Mauroy de Lille (France).

Liste des 24 joueurs convoqués:

Gardiens : Ospina, Vargas, Chaux, Quintana
Défenseurs : Sanchez, Mina, Orejuela, Medina, Lucumi, Tesillo, Mojica, Murillo
Milieux : Barrios, Lerma, Cuadrado, Uribe, Moreno, Ibarguen
Attaquants : Martinez, Morelos, Diaz, Zapata, Muriel, Sinisterra.

ALGÉRIE - INFRASTRUCTURE :

La FAF "rassurée" pour la création de son nouveau Centre à Ouargla

La Fédération algérienne de football a annoncé mercredi avoir «reçu des garanties» de la part des autorités locales de la Wilaya de Ouargla, pour la réalisation d'un Centre Fédéral, d'une superficie de 10 hectares.

«Ce Centre sera édifié sur la parcelle qui a été attribuée à la FAF, au niveau de la commune de Hassi Ben Abdallah, dans la Daïra de Sidi Khouiled, à environ

32 Kilomètres du Chef-lieu de wilaya, et à 25 Kilomètres de l'aéroport de Aïn Beïda» a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué diffusé sur son site officiel.

Outre ce Centre fédéral, la Wilaya de Ouargla espère créer une nouvelle Académie pour satisfaire les besoins de cette partie du grand sud algérien, qui recèle un important potentiel.

«Le Wali de Ouargla, Aboubakr Es-sedik Boucetta a demandé à ses collaborateurs ainsi qu'au Directeur de la jeunesse et des sports local (DJS) de trouver un lieu pour héberger provisoirement la nouvelle Académie, à condition que l'éventuelle infrastructure soit placée sous la responsabilité de l'instance fédérale», indiquait encore le communiqué.

INTER-RÉGIONS : Programmes de la 3^e journée

Gr. Centre-Est

Jeudi :

AS Bordj Ghedir - ES Bouakeul
DRB Baraki - ASC Ouled Zouai
FC Bir El Arch - SA Sétif
JS Azazga - JS Boumerdès
NRB Grarem - JS Bordj Menail
NRB Boudjelbana - Hydra AC
USM Sétif - CRB El Hamadia

Samedi :

IRB Berhoum - MB Bouira

Gr. Sud-Est

Jeudi (16h00) :

AR Ouargla - O Magrane
IRB El-Keneg - IR Zaoui El-Abidia
ASB Metlili - IRB Neza
IRB Robbah - US Souf
USB Hassi R'mel - IRB Aflou
JS Sidi-Bouaziz - MB Hassi-Messaoud
ES Ouargla - MB Rouissat
IRB Laghouat - HB Gardaïa

Gr. Sud-Ouest

Jeudi :

GC Aïn-Sefra - CRB Adrar
JS Guir - JRB Taghit
IR Biodh - US Béchar-Djedid

Samedi :

A Aïn-Sefra - CRB Bougtob
SC Mechria - US Béni-Ounif
NRC Hattaba Adrar - MC El-Bayadh
US Naâma - IRM Ben-Amar
NRB Fenouhail - IR Mechria

Gr. Ouest

Jeudi :

CRB Bendaoud - FC Ben Abdelmalek-Ramdane
CRM Bouguirat - CRB Hennaya
IS Tighennif - IRB Sougueur
IRB Aïn Hadjar - WA Mostaganem

Samedi :

ICS Tlemcen - MB Sidi Chahmi
JS Sig - JS Emir Abdelkader
NASR Sénia - IRB Maghnia
ZSA Témouchent - CRB Sfisef

Gr. Est

Samedi (15h00) :

AB Merouana - ES Guelma
CRB El-Milia - CRB Aïn-Yagout
CB Mila - OSM Tarf
CRB Houari-Boumediene - NRB Tazouguert
JB Aïn-Kercha - IRB El-Hadjar
E Collo - MB Barika
ORB Boumahra-Ahmed - Nasr El-Fedjoudj
WM Tébessa - CRB Dréan

Gr. Centre-Ouest

Jeudi :

ARB Ghriiss - CRB Froha
CRB Boukadir - CAS Abdeloumen
CR Zaouia - OM Ruisseau
E Sour Ghozlane - ES Berrouaghia
MS Cherchell - IRB Bou-Mediaâ
ORB Oued-Fodda - CRC Tiaret
WAB Tissemsilt - CB Beni-Slimane

Samedi :

CRB Sendjas - RA Aïn-Defla

RÉGIONALE UNE (LIGUE D'OUARGLA): Programme de la 3^e journée

Programme de la 3e journée du championnat de football de division Régionale Une (ligue d'Ouargla), groupes (A) et (B), prévue ce week-end:

Groupe -A-

Olympique El-Oued - Wifak Aïn-Madhi
Wifak El-Meghaier - Amel Sidi-Mahdi
IRB Ouargla ũ Noudjoun Illizi
MB Baidha - ASC Ouargla
IR Hassi Delaâ - IRB Nakhla
Moustaqbal Mouflon (Tamanrasset) - ES Moggar

Groupe -B-

Raed Hassi El-Gara - Wiffak Hoggar Tamanrasset
Itihad Hamadine - IRB Aïn Beïda
MR Hamadine - OS Bouamer
Chabab Djamaâ - NR Sorro Sahli
Gueltat Sidi Saâd - Mouloudia Blidet Amor
ESB El-Oued - CSSW Illizi.

**MAROC:
Le Belge Paul Put
nouveau directeur
sportif du WA
Casablanca**

L'ancien sélectionneur de la Guinée, le Belge Paul Put, a été nommé directeur sportif du WA Casablanca (première division marocaine de football), rapporte la presse locale mercredi. Les dirigeants du club ont décidé d'injecter du sang neuf dans le staff technique du WAC. Le Belge Paul Put a ainsi été nommé en tant que nouveau directeur sportif du club, tandis que Saïd Badou, frère de Zaki, occupera lui le poste d'entraîneur des gardiens de but, selon le quotidien Al Massae. Paul Put était auparavant dans la liste des prétendants au poste d'entraîneur du club au lendemain du départ de Fouzi Benzarti, selon la même source. De nationalité belge, Paul Put a déjà entraîné plusieurs clubs de son pays entre 1988 et 2006. Tout récemment, il a posé ses valises en Afrique où il a notamment entraîné les sélections de la Gambie, du Burkina Faso, du Kenya ou encore de la Guinée qu'il a coachée à deux reprises. Put a également entraîné l'USM Alger lors de son face-à-face contre le Wydad en demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique en 2017. Rappelons que de lourdes accusations de corruption présumée ont par le passé pesé sur lui, notamment en Guinée. L'entraîneur belge avait alors été limogé après l'élimination du "Syli national" lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations-2019. Il avait été condamné à payer une amende de 100.000 euros et interdit d'exercer le métier d'entraîneur à vie en Guinée.

**LIGUE DES CHAMPIONS/FC
BARCELONE:
Junior forfait contre
l'Inter Milan**

Le défenseur du FC Barcelone Junior Firpo, blessé mardi à l'entraînement, souffre d'une blessure musculaire à une cuisse et a déclaré forfait mercredi contre l'Inter Milan en Ligue des champions, a annoncé le club catalan, privé de latéraux gauches pour ce choc. "En terminant l'entraînement de mardi, Junior Firpo a ressenti des douleurs à la cuisse droite. Les examens menés ce (mercredi) matin ont confirmé qu'il souffrait d'une blessure musculaire aux ischio-jambiers", a écrit le Barça dans un communiqué, confirmant le forfait du joueur. Cette absence, qui s'ajoute à celle de l'international espagnol Jordi Alba (cuisse), démunie le flanc gauche de la défense du Barça. L'entraîneur blaugrana Ernesto Valverde pourrait y aligner à nouveau un droitier, Nelson Semedo, en repositionnant Sergi Roberto comme latéral droit. En dépit des retours dans le groupe de Lionel Messi et Ousmane Dembélé, rétablis de problèmes musculaires à une cuisse, c'est un nouveau contretemps pour le Barça, pas épargné par les blessures en ce début de saison et confronté à une semaine cruciale: choc contre l'Inter mercredi en C1 puis réception de Séville (6e de Liga avec le même nombre de points que le Barça, 4e) dimanche en Championnat d'Espagne.

**LIGUE 2/ WA TLEMCEN :
«Profiter du nouveau système
de compétition pour enfin
retrouver l'élite» (président)**

Le WA Tlemcen, qui s'est hissé aux commandes de la Ligue deux de football, tentera de profiter de l'augmentation du nombre des clubs qui vont accéder en Ligue 1, porté à quatre au lieu de trois, afin de retrouver un palier qu'il a quitté depuis plusieurs années.

"Le changement du système de compétition est une aubaine pour nous qu'il faudra bien exploiter. Pour l'instant, nous sommes dans la bonne voie, mais un long chemin reste à faire pour être parmi les quatre premiers en fin de saison", a déclaré à l'APS, mercredi, le président du conseil d'administration du club, Nacerdine Souleyman.

Les "Zianides", qui avaient raté de peu l'accession en Ligue 1 la saison passée, ont néanmoins trouvé les ressources nécessaires sur le plan moral pour revenir encore forts cette saison sous la houlette de leur nouvel entraîneur, Aziz Abbès.

"Il est vrai, nous étions tous abattus à l'issue de l'exercice passé après avoir raté une accession qui était à notre portée, mais nous avons fait en sorte d'en tirer les leçons nécessaires pour repartir du bon pied", a expliqué le boss tlemcenien, un ancien de la maison, qui a succédé lors de l'intersaison à Djilali Benahmed à la tête du Conseil d'administration.



Restant sur deux victoires de rang, dont la dernière en date samedi passé sur le terrain de l'ex-leader, l'O Médéa, le WAT, qui a opéré plusieurs changements au niveau de son effectif, tentera de réaliser la passe de trois samedi prochain à l'occasion de la réception du MC Saïda, dans un derby de l'Ouest.

Le patron du club se montre optimiste quant à l'enchaînement d'une troisième victoire de suite,

mais se veut prudent en mettant en garde contre un adversaire qui revient en force ces derniers temps.

Par ailleurs, si tout baigne pour le WAT sur le plan technique, la situation est délicate sur le plan financier, même si cet état de fait n'est pas propre aux Zianides seulement, dira encore leur président.

"A ma connaissance, tous les clubs du pays butent à ce problème finan-

cier. Il est devenu très difficile de s'offrir des sponsors à cause de la conjoncture générale que traverse le pays.

C'est pour cette raison là que nous sommes en train de gérer du jour au jour, tout en espérant une amélioration dans ce registre dans les prochaines semaines, surtout que notre très bon parcours après six journées de championnat plaide en notre faveur", a conclu M. Souleyman.

**LIGUE DES CHAMPIONS DE LA CAF:
Les records de l'USM Alger**

L'USM Alger, qui vient de valider son billet pour la phase de poules de la Ligue des champions 2019-2020, en est à sa 15e participation à cette compétition africaine dans sa nouvelle version, selon l'historique du parcours du champion d'Algérie publié mercredi par le site officiel du club algérois.

L'USMA détient également le record du plus grand nombre de matches joués dans cette onéreuse compétition avec 112 rencontres, ainsi que le plus grand nombre de victoires (54).

L'USM Alger a également disputé et perdu une finale de la Ligue des champions en 2015 face aux Congolais du TP Mazembe (1-2, 0-2). Le représentant algérien sera fixé sur



ses prochains adversaires en phase de poules de la Ligue des champions le 9 octobre à l'occasion du tirage au sort prévu au Caire. Outre l'USM Alger, l'Algérie est représentée par la JS Kabylie qui retrouve la phase

de poules de la Ligue des champions après 8 ans d'absence avec l'objectif de la remporter pour la 3e fois de son histoire après les deux premières consécutions en 1981 et 1990 sous son ancienne formule.

**COUPE ARABE DES CLUBS (16ES DE FINALE - RETOUR) :
Battue par Al-Shabab 2-0, la JS Saoura éliminée**

La JS Saoura a été éliminée de la Coupe arabe des clubs de football, après la défaite concédée devant les Saoudiens d'Al-Shabab sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 0-0), mardi soir à Ryadh en 16e de finale retour de la compétition arabe.

Les deux buts de la rencontre ont été inscrits par Abdellah Al-Hamdan (72') et Mohamed Sehlouai (84') pour Al-Shabab.

La mission des Bécharis était déjà impossible après la lourde défaite concédée lors du match aller (3-1) au stade 20 août de Bechar, rejoignant ainsi le CS Constantine qui avait été éliminé par Al-Muharraq du Bahreïn (victoire 3-1, défaite 0-2).

Le MC Alger sera le seul club algérien présent en 1/8es de finale de la compétition arabe, après sa qualification lundi soir aux



dépens des Omanais de Dhofar (1-1) au match retour disputé à Salalah. Lors du match aller joué au stade du 5-juillet (Al-

ger), les Mouloudéens s'étaient imposés sur le score de 1 à 0, grâce à une réalisation signée le défenseur central Ayoub Azzi.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية الجزائر
المقاطعة الإدارية لبوزريعة
بلدية بن عكنون
رقم: 10 ش / 2019

**إعلان عن فتح تحقيق
الملاءمة و عدم الملاءمة**

يعان السيد مستخلف رئيس المجلس الشعبي البلدي بن عكنون عن فتح تحقيق الملاءمة وعدم الملاءمة حول إنشاء نشاط من نوع محطة الغسل بالمحل الكائن بـتجزئة مونس رقم 04- بن عكنون - ، والمستغل من طرف السيد فراحي محمد.

و عليه فكل المواطنين الساكنين في محور المكان المذكور والراغبين في ابداء رأيهم، مدعويين للتقرب من مكتب الشؤون الاقتصادية للبلدية أين وضع سجل لهذا الغرض تحت تصرفهم ابتداء من تاريخ صدور هذا الإعلان في الصحافة الوطنية و لمدة خمسة عشر (15) يوما.

LUIS SUAREZ VEUT RETOURNER À LIVERPOOL

Alors que le FC Barcelone lui chercherait un successeur pour l'an prochain, l'attaquant Luis Suárez envisagerait de faire ses valises. Concernant son avenir, il aimerait retourner en Angleterre et plus précisément à Liverpool. Selon Teamtalk, le Barça serait disposé à le lâcher en échange d'une indemnité de transfert de 50 millions d'euros. Le joueur aurait demandé à son agent de discuter avec les Reds. Reste à savoir si Jürgen Klopp serait d'accord pour accueillir le Barcelonais.



LES AMBITIONS DE PAVARD EN C1

Large vainqueur de Tottenham (2-7), mardi, le Bayern Munich a envoyé un message très sérieux à ses concurrents pour la victoire finale en Ligue des Champions. Confiant, le défenseur polyvalent Benjamin Pavard (23 ans, 2 matchs en LaC cette saison) a affiché ses ambitions à l'issue de la rencontre.

"Sept buts à Tottenham, c'est bien. Il faut continuer comme ça. Nous, on joue notre football. Notre objectif, on ne se le cache pas, c'est d'aller le plus loin possible en Ligue des Champions, plus loin que l'année dernière. Si on peut la remporter, on ne va pas se gêner", a réagi le champion du monde tricolore en zone mixte.

Gros coup dur dans le dossier Anthony Martial

Le transfert d'Anthony Martial à Manchester United avait rapporté gros à l'AS Monaco. Seulement, le club du Rocher ne peut plus prétendre aux bonus liés à la vente de son ancien attaquant.

Petite déception pour l'AS Monaco. Le club du Rocher ne touchera pas finalement le jackpot pour le transfert d'Anthony Martial à Manchester United. L'ancien attaquant monégasque avait quitté Monaco l'été 2015 contre un chèque de 50 millions d'euros. A cela, s'ajoutait un bonus de 10 millions d'euros lié aux 25 premiers buts de l'attaquant français avec son nouveau club, 10 autres millions au cas où Anthony Martial est nommé pour le Ballon d'Or et 10 millions s'il franchit le cap des 25 sélections chez les Bleus.

Seulement, l'AS Monaco ne peut plus prétendre aux 20 millions d'euros liés aux deux dernières clauses à savoir la nomination pour le Ballon d'Or et les 25 sélections en équipe de France. Comme l'indique le Times, ces deux conditions devaient être atteintes au bout de quatre ans. Depuis son arrivée à Old Trafford, l'ancien attaquant monégasque n'a jamais été nommé pour le Ballon d'Or et ne compte que 18 sélections sous les ordres de Didier Deschamps.

S'il a déjà franchi la barre des 50 buts chez les Reds Devils, l'ancien poulain de Leonardo Jardim peine à s'imposer Outre-Manche. La faute en partie à ses blessures à répétition. Anthony Martial est d'ailleurs actuellement blessé. Son compatriote Moussa Dembélé de l'OL est cité pour le suppléer dès l'hiver prochain.

Silva risque 6 matchs de suspension

Visé par une enquête de la FA pour racisme suite une publication douteuse envers Benjamin Mendy sur les réseaux sociaux, Bernardo Silva (25 ans, 10 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) risque gros. Dans un communiqué, l'instance britannique a confirmé avoir épinglé le Portugais pour "infraction aggravée aux règles" et "référence à la race, à la couleur ou l'origine ethnique d'autrui". Selon les médias locaux, l'ancien ailier droit de l'AS Monaco risque 6 matchs de suspension.

POCHETTINO EXPLIQUE L'HUMILIATION DE TOTTENHAM

Dès la fin de la rencontre, Mauricio Pochettino a dû justifier la déroute des siens au micro de BT Sport, diffuseur de la C1 en Angleterre : "Je n'ai pas besoin de beaucoup de temps pour expliquer ce qui s'est passé. On a bien joué les 30 premières minutes, on a bien commencé, on a pressé haut. Mais on a été malchanceux de concéder ce but en tout début de deuxième période. Ils ont été très efficaces. Après notre penalty on a eu des occasions de marquer le troisième. Mais entre la 83 et la 88e minute on a encaissé trois buts de plus".

Slimani, une option d'achat dérisoire

Auteur de débuts remarquables sur le Rocher, l'attaquant Islam Slimani (31 ans) brille de mille feux avec l'AS Monaco. Prêté par Leicester City, l'international algérien se montre particulièrement décisif (4 buts et 4 passes décisives en 5 matchs de Ligue 1) et à son avantage avec les Rouge et Blanc. Une excellente nouvelle pour le club princier, qui pourra bientôt le recruter définitivement à prix "réduit". D'après le journal France Football, les Monégasques disposent d'une option d'achat fixée à 10 millions d'euros pour attirer le Fennec. Un montant parfaitement raisonnable au vu du rendement de l'ancien joueur du Sporting Lisbonne.



ALGÉRIE-BM M. Loukal reçoit une délégation de la Banque mondiale

Le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a reçu mardi à Alger, une délégation du Groupe de la Banque Mondiale, conduite par le nouveau directeur des opérations pour le Maghreb et Malte auprès de cette institution, Jesko Hentshel, a indiqué un communiqué du ministère. Il s'agit de la première visite en Algérie de M. Hentshel depuis son installation dans ses nouvelles fonctions, a précisé la même source, ajoutant que le responsable «vient confirmer la disponibilité de la Banque Mondiale à répondre aux besoins qui pourraient être exprimés par l'Algérie en matière de développement économique et social».

Lors de cette rencontre, M. Loukal et M. Hentshel ont échangé sur «l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque Mondiale, et sur l'évolution des situations économique et sociale du pays». Dans ce cadre, M. Loukal est intervenu pour «souligner les efforts déployés par le Gouvernement pour une amélioration du cadre macroéconomique du pays, à même de lui permettre d'assurer une croissance inclusive». Le ministre a également réitéré «l'engagement de l'Algérie dans la conduite des réformes structurelles». A noter que M. Hentshel était accompagné, lors de cette audience, par le responsable du bureau de la Société Financière Internationale, une des cinq institutions du Groupe de la Banque Mondiale.

PROGRAMME LPA À ALGER: Plus de 80.000 demandes après l'ouverture des inscriptions

Le wali d'Alger, Abdelkhalék Sayouda a affirmé mardi que les demandes concernant les préinscriptions au programme de logement promotionnel aidé (LPA), ont dépassé 80.000 demandes, au premier jour de l'ouverture des préinscriptions qui s'étaleront jusqu'au 30 octobre.

En marge d'une visite d'inspection à plusieurs projets relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans certains circonscriptions administratives, M. Sayouda a indiqué que le nombre des demandes concernant le programme LPA dans sa nouvelle formule, a dépassé les 80.000 demandes au premier jour du lancement des préinscriptions à travers le site électronique dédié à cet effet. Le quota d'Alger pour ce programme est estimée à 7000 logements, au profit de toutes les communes de la wilaya. Les services de la wilaya d'Alger ont annoncé l'ouverture du site électronique: <http://lpa.wilaya-alger.dz> pour les



préinscriptions à ce programme», a-t-on souligné. Les préinscriptions sur le site susmentionné seront ouvertes du 1er au 30 octobre 2019. Le site offre aux

inscrits la possibilité de consulter, en permanence, tous les aspects inhérents à cette formule, à chaque étape», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-UNICEF Protection de l'enfant : d'importantes avancées" réalisées en Algérie

L'Algérie a réalisé "d'importantes avancées" dans le domaine de la protection de l'enfant, qui sont le produit de l'engagement constant et renouvelé du Gouvernement algérien pour l'enfance, a estimé hier à Alger, le représentant du Fond des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) en Algérie, Marc Lucet. Il s'agit notamment, de la mise en place de l'Organe national de la Protection et de la Promotion de l'enfance, le lancement de la cellule d'écoute et du dispositif de signalement contre les atteintes aux droits de l'enfant (numéro 11-11), en plus des politiques de prise en charge et d'accompagnement, a indiqué M. Lucet, lors d'un séminaire international sur l'importance du signalement dans la protection de l'enfant. Le même responsable a précisé que "ces réalisations s'inscrivent dans

le prolongement direct du pas déterminant franchi par l'Algérie avec l'adoption en juillet 2015 de la loi relative à la protection de l'enfant". "Ces avancées sont aussi le produit de l'engagement constant et renouvelé du Gouvernement algérien pour l'enfance en tant que priorité nationale, un engagement inscrit de longue date dans les politiques adoptées par l'Etat algérien basées sur des principes forts, notamment, l'accès garanti pour tous à un enseignement obligatoire et gratuit, l'accès aux soins de santé et à la protection sociale".

M. Lucet a ajouté que c'est un engagement qui se traduit aussi dans l'action menée pour la mise en œuvre de l'agenda 2030 pour le développement durable en Algérie. Par ailleurs, le représentant de l'Unicef a indiqué qu'aujourd'hui dans le monde "un grand

nombre d'enfants sont victimes de discrimination, d'abus et d'exploitation, victimes de conflits et de violences, autant de souffrances qui mettent en péril leur enfance et leur avenir", révélant que chaque année à l'échelle de la planète, 1 enfant sur 2 subit encore une forme de violence ou abus. Il a noté également que la violence contre l'enfant reste le plus souvent invisible, malgré les engagements publics pris par les Etats et les acteurs de la protection de l'enfance, les efforts et les campagnes de sensibilisation, d'où toute l'importance du signalement des situations où l'enfant se trouve en danger. M. Lucet a mis l'accent sur la nécessité de mobiliser les sociétés, les familles, les professionnels pour mieux lutter contre les violences faites aux enfants et répondre à leurs besoins.

ALGÉRIE-FRANCE Atelier d'architecture algéro-français autour des JM-2021 bientôt à Oran

Un atelier d'architecture dédié aux Jeux méditerranéens d'Oran (JM-2021) est prévu prochainement à l'Université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" (USTO-MB) dans le cadre de ses échanges avec l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS/France), a-t-on appris hier des organisateurs. Il s'agit d'un atelier mixte réunissant des étudiants des deux établissements pour une réflexion autour de "la revitalisation urbaine d'Oran en perspective des JM-2021", a précisé à l'APS Djillali Tahraoui, enseignant-chercheur au département d'architecture de l'USTO-MB. Les participants seront invités à proposer des solutions axées sur l'approche de "l'urbanisme doux" (sans intervention sur les infrastructures), a expliqué M. Tahraoui, également responsable pédagogique du partenariat académique USTO - MB / ENSAS. L'atelier focalisera notamment sur les espaces publics et boulevards du

centre-ville et du vieux Oran, a-t-il indiqué en escomptant "l'émergence d'idées d'aménagement à la mesure de la dimension méditerranéenne de l'événement sportif qu'abritera la capitale de l'Ouest en 2021".

Ces rencontres similaires ont été déjà organisées par les deux établissements à la faveur de la convention de partenariat signée en avril 2015 entre les deux villes, Oran et Strasbourg, axée sur "la mise en valeur du patrimoine en lien avec l'aménagement urbain".

Ces échanges avaient été couronnés, en novembre 2016, par l'élaboration de plusieurs propositions visant la revitalisation du quartier historique de "Sidi El-Houari". La coopération entre l'USTO-MB et l'ENSAS est également consolidée par des activités culturelles et artistiques dans les deux métropoles partenaires qui ont en commun leur rapport naturel à l'eau (la mer Méditerranée pour Oran et le Rhin pour Strasbourg), a-t-on souligné.

ART Vingt-cinq artistes peintres méditerranéens exposent au musée des arts modernes d'Oran

Le musée des arts modernes d'Oran (Mamo) abritera, du 7 octobre au 7 novembre prochains, une exposition qui réunit les toiles de 25 artistes méditerranéens, a-t-on appris des organisateurs de cet événement culturel. L'exposition est baptisée «Balearics», en référence à une Fondation Balearia qui organise l'événement, en partenariat avec l'Institut espagnol «Cervantes» et le Mamo, a-t-on expliqué. Le vernissage de cette exposition qui réunit des peintres algériens et espagnols, est prévu le 7 octobre. «C'est la première fois que cette Fondation transfère une de ses expositions hors du territoire espagnol», a-t-on avancé. L'exposition est partagée en deux volets: «Balearics I» et «Balearics II Muciens».

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Une cache d'armes et de munitions découverte à Tamanrasset

Une cache contenant des armes de guerre et des munitions a été découverte mardi à Tamanrasset par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les services des Douanes, a découvert, le 1er octobre 2019, suite à une opération de recherche et de fouille menée près de la bande frontalière sud à Tamanrasset (6eRM), une cache d'armes et de munitions», a souligné le

MDN. Selon la même source, cette cache contenait «fusil (01) mitrailleur de type FM avec deux (02) chaînes de munitions, une (01) mitrailleuse de type PKT, un (01) fusil de type G3 avec un chargeur de munitions, (03) roquettes pour lance-roquettes SPG-9, deux (02) charges propulsives pour lance-roquettes RPG-7, ainsi qu'une quantité de munitions s'élevant à (415) balles et (22,5) kilogrammes de kif traité». Un autre détachement de l'ANP a arrêté, à Tissemzilt (2eRM), un (01) élément de soutien aux groupes terroristes, a ajouté le MDN qui a également fait savoir que, grâce aux efforts des forces de l'ANP, un

terroriste dénommé «Larbi Eladmi Mohamed» s'est rendu aux autorités militaires à Adrar en 3e Région militaire. «Ledit terroriste qui avait rallié les groupes criminels en 2013 avait en sa possession un fusil (01) semi-automatique de type Simonov», a-t-on précisé. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, (29) personnes ont été arrêtées par des détachements de l'ANP lors d'opérations distinctes menées à Djanet (4eRM), Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6eRM). Un véhicule tout-terrain, (35) groupes électrogènes et (12) marteaux piqueurs ont été également saisis

lors de ces opérations, a-t-on ajouté. Un autre détachement de l'ANP a appréhendé, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Batna (5eRM), un (01) narco-trafiquant en possession de (47,8) kilogrammes de kif traité. Par ailleurs, des Gardes-côtes ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de (23) personnes, qui étaient à bord d'embarcations de construction artisanale à Chlef (1èreRM), Annaba et El-kala (5eRM), tandis que (39) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Djanet et Tlemcen.